L'unité

Nº 261 - 4 F L'hebdomadaire du Parti socialiste 9 au 15 septembre 1977

PROGRAMME COMMUN

LES POSITIONS REELLES DU PARTI SOCIALISTE

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Sommaire

3 à 9
LES POSITIONS REELLES DU PARTI SOCIALISTE :
▶ EDITORIAL, PAR CLAUDE ESTIER
▶ TABLEAUX DES POSITIONS RESPECTIVES DES TROIS PARTIS SUR LES POINTS EN LITIGE
▶ SOCIALISME OU CAPITALISME D'ETAT ?, PAR JACQUES ATTALI
▶ FRANÇOIS MITTERRAND : « CE QUI EST NEGOCIABLE ET CE QUI NE L'EST PAS »

10
REGION PAR REGION, SECTEUR PAR SECTEUR : LA FRANCE DU CHOMAGE ET DES LUTTES, PAR CHRISTINE COTTIN

13
SYNDICATS : LA CRAINTE DE L'ATTENTISME, PAR MICHELE KESPI-BACKMANN

14
LE TRUC DES FAUX CHOMEURS, PAR JEAN-PAUL BACHY

15
ECONOMIE : LES LUNETTES ROSES DE RAYMOND BARRE, PAR GUY PERRIMOND

16
ARGENTINE : IL N'Y A PAS DE BONS BOURREAUX, PAR ANTOINE BLANCA

18
C.E.E. : LES CACTUS ESPAGNOLS, PAR JULIO ANTONIO FEO

21
ACCIDENTS DE MONTAGNE : UN SIGNE DES TEMPS PLUS QU'UN SIGNE DU TEMPS, PAR VERONIQUE NEIERTZ

24
SOCIETE : LES VIOLENCES DE L'ETE, PAR JEAN-LOUP REVERIER

32
LETTRE OUVERTE AUX ECOLOGISTES, PAR LOUIS MERMAZ

PHOTOS ET DESSINS
A.f.p. (page 29), Barrigue (page 27), Coureuil (pages 3, 4, 6, 10, 11, 12, 15, 16, 18), Demoulin (page 20), Keystone (page 14), Pym (page 24), Sipa (pages 17, 31), Sygma (pages 8, 13, 14, 18, 21, 22, 32), Viva (pages 19, 24).

"L'UNITE" NOUVELLE FORMULE

En espérant que tous nos abonnés, tous nos lecteurs, tous ceux qui diffusent et soutiennent notre journal ont pu passer d'agréables vacances, nous voulons leur faire part, dès la reprise de notre publication, d'un certain nombre de projets qui vont d'ici à quelques semaines modifier sensiblement le visage de « l'Unité ».

En dressant fin juillet le bilan de la dernière année d'activité nous avons souligné notre satisfaction d'avoir vu sensiblement progresser notre tirage et le nombre de nos abonnés. Mais nous disions aussi que nous n'avons pas l'intention de nous en tenir là et que le moment est venu d'un grand effort de relance pour atteindre une diffusion beaucoup plus large encore.

Organe du Parti socialiste, instrument indispensable et irremplaçable de la propagation de ses idées et de la connaissance de son action, « l'Unité » doit pouvoir atteindre un nouveau public qu'il s'agit d'entraîner dans le grand combat de la gauche. C'est pourquoi, sans rien toucher à ce qui justifie, depuis plus de cinq ans, l'attachement de nos lecteurs, nous voulons en faire un journal plus moderne, plus riche, plus diversifié. Avec vous, et en vous informant chaque semaine, nous allons mettre au point cette nouvelle formule qui sera lancée avec le numéro 266, le vendredi 14 octobre.

Nous reculerons jusqu'à cette date le relèvement de notre prix de vente auquel nous sommes contraints comme tous les grands hebdomadaires nationaux qui passent dès cette semaine de 5 à 6 francs. Nous passerons, quant à nous, à 5 francs : nous ne pouvons pas éviter cette hausse. Cela fait trois ans que le prix de vente de « l'Unité » n'a pas été augmenté.

Pendant ce temps la hausse générale des prix, et donc des charges auxquelles nous avons à faire face (fabrication, papier, salaires, impôts, etc.), a été de l'ordre de 35 %. Nous faisons encore un effort en demeurant le moins cher des hebdomadaires politiques.

A la même date et pour les mêmes raisons nous serons également contraints de relever nos tarifs d'abonnements. Nous ne saurions donc trop recommander à tous ceux qui s'intéressent à « l'Unité », à tous ceux qui y ont été abonnés dans le passé, à tous ceux dont l'abonnement arrive à échéance dans les prochaines semaines, de se réabonner avant le 15 octobre. Ils bénéficieront ainsi du tarif actuel et seront, en outre, assurés de recevoir, sans interruption, les premiers numéros de la nouvelle formule qui constitueront, du moins nous y efforçons-nous, un certain événement politique.

D'avance, nous remercions tous ceux qui nous manifesteront ainsi, une fois de plus, leur soutien et leur amitié et dont nous voulons qu'ils soient fiers de « l'Unité » nouvelle formule.

BULLETIN D'ABONNEMENT A RETOURNER 41 BOULEVARD MAGENTA 75010 PARIS

Je soussigné .....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à l'UNITE :

▶ abonnement d'un an (135 F) ☐

▶ abonnement de six mois (80 F) ☐

et vous adresse la somme correspondante par chèque bancaire ☐
par chèque postal ou virement au CCP l'UNITE 3034980 La Source ☐

Date Signature

LA GRANDE ESPERANCE

Attendue depuis plusieurs semaines, la réunion au sommet des trois partis signataires du Programme commun de la gauche se tiendra donc mercredi prochain. Aboutira-t-elle à un accord sur l'actualisation de ce programme ? La question est posée, et, dans l'état actuel des choses, nous ne pouvons y répondre que par un souhait et par l'expression d'une volonté : le Parti socialiste fera tout pour qu'il en soit ainsi.

Où en sommes-nous ? Lorsqu'à la fin de juillet les quinze négociateurs désignés par les trois partis ont achevé leurs travaux, tout laissait penser que l'accord pourrait se réaliser au terme d'une discussion complète au niveau le plus élevé. Il l'était déjà sur un très grand nombre de questions pour lesquelles le texte de 1972 se trouve donc, dès maintenant, amélioré et enrichi. Et, si l'on connaissait les points de divergence — quatre ou cinq sérieux et importants —, on savait aussi qu'ils étaient circonscrits avec précision et que sur l'un des plus délicats d'entre eux, la force de frappe et la politique de défense, des bases d'accord étaient proposées en commun.

Ce bilan, que chacun considérait comme positif, a été brutalement mis en question dès le début d'août par le Parti communiste, d'abord à propos de la défense, où Georges Marchais, à peine rentré de vacances, n'a pas hésité à désavouer ses propres négociateurs, puis à propos d'autres questions — le calendrier des mesures sociales, l'étendue des nationalisations, la démocratisation des entreprises, etc. —, sur lesquelles les dirigeants du P.c.f. ont engagé contre le Parti socialiste une polémique particulièrement acerbe et, pour tout dire, intolérable à partir du moment où elle repose essentiellement sur un procès d'intention fait au P.s., dont la vocation — à en croire « l'Humanité » — serait de trahir en permanence les intérêts des travailleurs et de ne songer qu'à des renversements d'alliances alors même que nous ne cessons de proclamer le contraire.

Dans l'une de ses interventions, particulièrement peu amène à l'égard du Parti socialiste et de son premier secrétaire, Georges Marchais a affirmé que nous avions du mal à nous habituer au débat démocratique.

On pourrait sourire. Mais on peut aussi poser la question : de quoi s'agit-il ?

Le P.c.f. pratique-t-il le débat démocratique lorsque, sans aucune consultation de ses militants, il modifie du tout au tout sa position sur la force de frappe et prétend ensuite l'imposer telle quelle à ses partenaires ? Pratique-t-il le débat démocratique lorsqu'à la porte des usines il se fait procureur pour tenter de discréditer son principal allié alors que celui-ci n'est pas présent pour répondre et faire valoir ses propres thèses ? Pratique-t-il le débat démocratique lorsqu'il tire massivement une page-tract de « l'Humanité » dans laquelle, sans apporter le moindre argument nouveau, il déforme comme à plaisir les positions du P.s., dont, afin que chacun puisse juger, nous rappelons la réalité dans les pages qui suivent ?

Le Parti socialiste n'a jamais refusé la discussion — y compris, s'il le faut, sur la place publique — sur des points de divergence qui sont chose normale entre partis différents. Il ne prétend pas détenir la vérité révélée. Mais il n'a aucune raison d'accepter des accusations parfaitement injustifiées de la part du Parti communiste, que rien n'autorise à se poser aujourd'hui en donneur de leçons.

Nous disons cela simplement et sans vouloir hausser le ton. Car seules nous importent pour demain la victoire de la gauche — que socialistes, communistes et radicaux de gauche ne remporteront qu'ensemble — et sa réussite au gouvernement, qui ne résultera pareillement que de l'œuvre commune. C'est bien pourquoi nous voulons, dans l'immédiat, la conclusion d'un accord conforme aux principes que nous avons clairement énoncés et qui permette à la gauche de développer efficacement la grande bataille contre la droite au pouvoir, dont l'échec pèse si lourdement sur l'avenir de la France.

C'est cet accord qu'attendent les travailleurs, dont le Parti socialiste a toutes raisons de penser qu'il exprime autant que le P.c.f. la grande espérance et les légitimes aspirations.

CLAUDE ESTIER

LES POSITIONS REELLES DU P.S.



« Les suppositions socialistes sur les tensions internes du P.c.f. sont stupides. » (Roland Leroy).

LES POSITIONS REELLES DU P.S.



9 + 1 450 = 10 000

NATIONALISATIONS	Nationalisations du crédit et des neuf groupes prévues dans le Programme commun. Transformation des prêts de l'Etat à la sidérurgie et à Peugeot en participation publique.
IMPOTS SUR LA FORTUNE	Au-dessus de 2 000 000 F.
IMPOTS SUR LE CAPITAL DES SOCIETES	Sur l'actif net à taux constant.
INDEMNISATIONS DES ACTIONNAIRES	Obligations et, dans certains cas, certificats sans droit de vote et non amortissables.
DEMOCRATIE DANS L'ENTREPRISE ET GESTION DEMOCRATIQUE	Le conseil d'administration ou de surveillance des entreprises nationales est constitué de représentants élus des travailleurs, des usagers et de représentants désignés par le gouvernement. Election du président par le conseil sur listes d'aptitude proposées par le gouvernement.
SALAIRES ET REVENUS	Smic fixé à 2 200 F au minimum pour 40 heures hebdomadaires en avril 1978. Réduction de l'éventail des salaires, complémentaire d'une réduction des inégalités excessives de revenus et de fortunes des salariés et des non-salariés.

En raison de la réunion du sommet de la gauche, la parution de « l'Unité » sera reportée de 24 heures

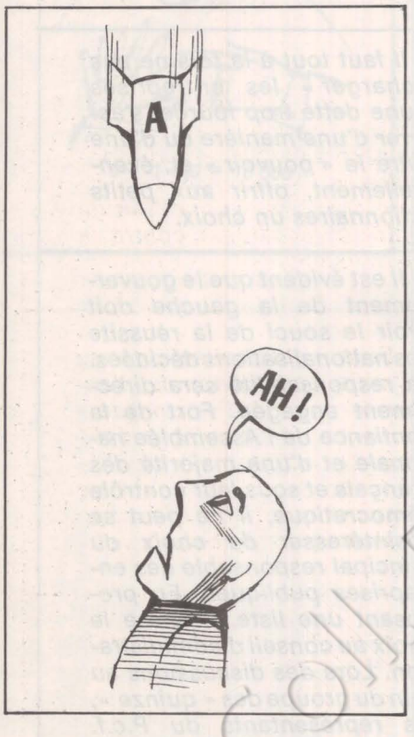
Coll. Fondation Jean Jaurès

Mille quatre cent cinquante entreprises.	Supprimer les nationalisations à la demande des travailleurs. Le reste comme P.s.	*Voir l'article de Jacques Attali page 8.*
Au-dessus de 1 000 000 F. Sur l'ensemble des actifs à taux progressif.	idem P.s. idem P.s.	*Il faut tout à la fois déterminer des critères réalistes, facilement mis en œuvre, et des méthodes efficaces. C'est ce que propose le P.s. dans le difficile domaine de la fiscalité.*
Obligations.	idem P.s.	*Il faut tout à la fois ne pas « charger » les entreprises d'une dette trop lourde, s'assurer d'une manière ou d'une autre le « pouvoir » et, éventuellement, offrir aux petits actionnaires un choix.*
Conseil d'administration des entreprises nationales constitué de représentants des travailleurs sur liste syndicale, de représentants des usagers et de représentants désignés par le gouvernement. Election du président par le conseil.	idem P.s.	*Il est évident que le gouvernement de la gauche doit avoir le souci de la réussite des nationalisations décidées. Sa responsabilité sera directement engagée. Fort de la confiance de l'Assemblée nationale et d'une majorité des Français et sous leur contrôle démocratique, il ne peut se désintéresser du choix du principal responsable des entreprises publiques. En proposant une liste, il laisse le choix au conseil d'administration. Lors des discussions au sein du groupe des « quinze », les représentants du P.c.f. avaient admis que ce point était important, en particulier lors de la mise en place des nationalisations.*
Smic à 2 200 F tout de suite. Aller vers un écart des salaires de 1 à 5 au terme de la législature.	idem P.s.	*Le P.s. veut la revalorisation réelle du pouvoir d'achat des salariés, mais sans inflation. Le « resserrement de l'éventail » doit porter sur l'ensemble des revenus et non sur les seuls salaires. Il importe donc de fixer des objectifs réalisables en cinq ans et compatibles avec les équilibres économiques et financiers du gouvernement et des entreprises.*

→

Coll. Fondation Jean-Jaurès

LES POSITIONS REELLES DU P.S.



Débat démocratique...



ALLOCATIONS FAMILIALES	Relèvement de 25 % des allocations familiales. Prestations familiales indexées, sans abattement, et versées dès le premier enfant.
CADRE DE VIE	Affectation des terrains appartenant aux collectivités publiques au service des besoins publics. Les terrains préemptés ne pourront être que concédés et non revendus.
POLITIQUE FONCIERE	Extension des Safer en offices fonciers disposant d'un droit de préemption sur les terres agricoles, pour en assurer la location de préférence à la vente aux agriculteurs.
EDUCATION NATIONALE	Un grand service public, unique et laïque.
INSTITUTIONS NATIONALES	Représentation proportionnelle pour les élections à l'Assemblée nationale, au Sénat, aux assemblées régionales et pour les conseils municipaux des grandes villes.
DEFENSE	Le désarmement général universel et contrôlé est l'objectif du gouvernement. Action pour l'organisation d'une négociation internationale en vue de ce désarmement. En attendant, armement nucléaire maintenu en état, la décision finale appartenant aux Français.
DROITS DE LA FEMME	Congé maternité à seize semaines. Lutte effective contre les incitations à la discrimination selon le sexe. Associations encouragées pour cette lutte.

© Fondation Jean Jaurès

Relèvement de 50 % des allocations familiales.	idem P.s.	*Outre la revalorisation de 25 % dès avril 1978, le P.s. propose l'ouverture d'une négociation entre le gouvernement et les intéressés.*
Possibilité de revendre les terrains préemptés au privé.	Possibilité de revendre les terrains préemptés au privé.	*La mise en œuvre d'une véritable municipalisation des sols permettra de lutter contre la spéculation et donnera aux collectivités les moyens d'une véritable politique.*
Refus.	Refus.	*La terre doit, d'abord, être un outil de travail accessible, en particulier aux jeunes agriculteurs. De surcroît, l'extension des Safer permettrait de lutter efficacement contre la spéculation.*
Un grand service public, national et laïque.	Un grand service public, national et laïque.	*Si la « nationalisation » ne signifie pas monopole, l'absence du mot « unique » pourrait être interprétée comme rendant possible la mise en place ultérieure de deux services publics, dont un seulement serait laïque.*
Représentation proportionnelle à toutes les élections, y compris aux cantonales.	idem P.s.	*Pour les cantonales, ce système n'a pas de sens.*
Voir commentaire.	idem P.s.	*Ce texte avait été, dans un premier temps, accepté par le groupe des « quinze ». Ensuite, il a été remis en cause par le P.c.f.*
Dix-huit semaines.	Vingt semaines.	

Coll. Fondation Jean-Jaurès

LES POSITIONS REELLES DU P.S.

SOCIALISME OU CAPITALISME D'ETAT ?

par Jacques Attali

L'enjeu des discussions actuelles peut sembler technique. Et pourtant, derrière la complexité des chiffres et des sigles, il s'agit d'un débat sur la nature du projet socialiste pour la France. Mais, pour le comprendre, on a si souvent travesti les propositions des socialistes qu'il convient d'abord de les rappeler.

La relance ne permet pas de sortir de la crise, mais elle est indispensable pour mettre l'économie en situation de réussir les transformations structurelles nécessaires.

Nous avons évalué le niveau optimal de cette relance à environ 9% du P.n.b., soit une hausse de 25% des allocations familiales, la création de 150 000 emplois publics, un emprunt industriel de 20 milliards, la garantie du Smic à tous les chômeurs chefs de famille, le minimum vieillesse fixé à 1 200 F et le Smic à 2 200 F au moins à la date d'entrée en vigueur du Programme commun. Ces mesures ont été chiffrées. Dans l'état actuel de l'économie française, faire plus c'est faire moins. Et le silence du chiffrage du Parti communiste sur le problème de l'inflation est d'ailleurs particulièrement éloquent.

Une relance excessive conduirait à l'inflation et à la fermeture des frontières. Elle ne se conçoit que dans une vision autarcique du socialisme. Ce n'est pas la nôtre.

Le Programme commun avait entériné, dès 1972, un accord sur la nécessité de mettre en œuvre immédiatement un impôt sur les grosses fortunes et sur le capital des sociétés. Pour les socialistes, une fortune est « grosse » lorsqu'elle dépasse 2 millions de francs ; pour les communistes, le seuil est à 1 million de francs. Pour les socialistes, le capital des sociétés doit être seul taxé ; pour les communistes, il faut taxer tout le bilan de l'entreprise, c'est-à-dire faire payer un impôt sur les dettes des entreprises. Les deux propositions communistes nous paraissent antiéconomiques et d'un rendement fiscal incertain. De plus, il faut rappeler que l'impôt ne permet pas de financer la hausse du Smic, car ce n'est pas le budget de l'Etat qui paie les salaires dans les entreprises.

La réforme fiscale doit donc être proportionnée aux exigences de la compétitivité internationale, elle doit réduire les inégalités, inciter à la croissance et non pas encourager au renoncement.

Enfin, reste le problème du secteur public. Les désaccords sont au nombre de trois :

1. Le champ des nationalisations. Pour les communistes, il faut étendre les nationalisations prévues par le Programme commun au pétrole, à la sidérurgie et à l'automobile, d'une part, et à toutes les entreprises où le secteur public dans son ensemble possède plus de 50% du capital, d'autre part.

Pour la sidérurgie et l'automobile, le socialisme ne consiste pas à nationaliser des déficits, c'est-à-dire à faire payer par les contribuables la crise du capital. Il faut transformer les prêts publics en actions de l'Etat, ce qui permettra de contrôler totalement la sidérurgie, de la remettre dans une situation financière correcte et de la démocratiser. Lorsqu'elle aura retrouvé une situation de croissance, la nationalisation complète sera envisageable.

La position communiste sur les filiales est floue, car elle est présentée sous trois formes contradictoires :

- les filiales à 50% d'une entreprise nationalisée ;
- les filiales à 50% du secteur public, toutes participations confondues ;
- 1 450 entreprises.

Or, ces trois listes sont différentes. La première concerne plusieurs milliers d'entreprises, la seconde plus de 10 000, la troisième regroupe des entreprises définies arbitrairement sans aucun critère apparent. Pour nous, le champ des nationalisations doit renvoyer à un critère simple. Nationaliser, c'est exproprier les actionnaires des neuf groupes énoncés dans le Programme commun — et ces seuls actionnaires. Cette expropriation, qui s'accompagne de l'octroi de titres d'indemnisation aux anciens actionnaires, définit immédiatement et sans la moindre ambiguïté l'extension du secteur public. Celui-ci continuera comme la Régie Renault ou la B.n.p. aujourd'hui, à avoir des filiales communes avec le secteur privé. Lorsqu'une filiale sera majoritairement contrôlée par une entreprise publique (éventuellement après regroupement dans une seule main de toutes les participations publiques), cette entreprise respectera toutes les caractéristiques de la stratégie économique et sociale du groupe nationalisé. Toute autre définition du champ des nationalisations exigerait d'établir une liste nominative de ces filiales. Ceux qui défendent cette position devraient la publier. On pourrait juger de l'utilité des dépenses d'indemnisation supplémentaires qu'elle implique. En ne le faisant pas, ils entretiennent la confusion dans tous les esprits, et d'abord dans celui des travailleurs de ces entreprises.

2. Nul ne conteste que la désignation du président de l'entreprise publique doit être faite par le conseil d'administration de l'entreprise. Ces fonctions, essentielles pour la réussite de la politique économique de la gauche, devront



François Mitterrand et Jacques Attali à France-Inter, vendredi dernier

être remplies par des hommes compétents, ayant à cœur de mener une action cohérente avec la politique économique d'ensemble. Les entreprises publiques ne doivent plus être des féodalités s'opposant à l'Etat, comme elles le sont trop souvent aujourd'hui. Il est conforme à la démocratie et au bon sens d'établir une liste de candidats aptes à ces fonctions, entre lesquels le conseil d'administration pourra choisir. C'est là d'ailleurs, on le sait, le mode de fonctionnement de l'élection des dirigeants des entreprises dans les pays les plus avancés vers l'autogestion.

3. Les socialistes proposent, pour certaines entreprises à nationaliser, d'échanger les actions des actuels propriétaires contre des certificats, sans droit de vote, non amortissables. Cette technique aurait l'immense avantage sur celle, plus classique, des obligations de supprimer le poids de la dette et de réduire ainsi la charge d'endettement de ces entreprises, aujourd'hui déjà très lourde, sans léser le patrimoine des anciens actionnaires.

A l'énoncé de ces points encore en discussion, on ne peut donc manquer de poser quatre questions :

- Croire que l'on peut en quelques mois changer la réalité de la société française et sortir d'une crise économique, n'est-ce pas admettre qu'au fond il ne s'agit que d'une crise mineure ?
- Mettre l'accent sur les mesures de relance conjoncturelles et non sur l'essentiel, c'est-à-dire la décentralisation du pouvoir, n'est-ce pas vouloir se contenter de gérer la crise ?
- Faire peser sur les entreprises et les contribuables un poids disproportionné avec les possibilités actuelles du pays, n'est-ce pas souhaiter provoquer un engrenage autarcique ?
- Enfin, mesurer l'ampleur des réformes avec le seul étalon du nombre des nationalisations, n'est-ce pas confondre socialisme avec capitalisme d'Etat ?

Vouloir un débat clair, ce serait répondre avec sérieux et lucidité à ces questions.

François Mitterrand : "Ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas"

Interrogé vendredi dernier au micro de France-Inter, François Mitterrand s'est exprimé très clairement sur les points de divergence des socialistes avec le Parti communiste. Dans ces pages destinées à rappeler les positions réelles du P.s., il nous paraît utile de reproduire le passage essentiel de son intervention.

« Il y a peut-être soixante-dix points de divergence, mais il n'y a pas soixante-dix problèmes sérieux. Il y a quatre ou cinq graves, grandes questions à propos desquelles le Parti communiste a dit : le Programme commun, cela ne va pas. Et nous, socialistes, peut-être un peu innocents, nous avions le sentiment, pour l'avoir dit beaucoup, aussi parce que c'est notre conviction, et pour avoir entendu le Parti communiste le dire, que le Programme commun, c'était bien. Donc, il s'agit strictement en la circonstance de propositions nouvelles du Parti communiste tendant à ne plus tenir compte du Programme commun sur certains points ou à le transformer en profondeur.

Lorsque j'entends dire, par exemple, que les socialistes n'accepteraient pas le Smic à 2 200 F. Où a-t-on pris cela ? Tous les Français qui ont bien voulu écouter le débat avec M. Barre m'ont entendu dire, comme cela, à une question du Premier ministre : oui, la gauche, et en particulier les socialistes, veut que le Smic soit porté à 2 200 F. Ne l'ai-je pas dit au mois de mai ? Ce que nous disons de la façon la plus claire, c'est que nous proposons que le Smic soit porté à 2 200 F au minimum dès l'entrée en fonction du gouvernement de la gauche. C'est clair, non ?

Est-ce flou ou non ?

Deuxième question : le resserrement de l'éventail des salaires. On nous propose un resserrement allant de 1 à 5. Eh bien, nous disons, nous socialistes, que ce n'est pas réalisable. Donc, c'est démagogique. Ce n'est pas réalisable, et je ne connais pas de pays communiste (cela pourrait être intéressant pour Georges Marchais de le savoir) qui, après soixante ans, dans le cas de la Russie soviétique par exemple, soit arrivé à resserrer les salaires de 1 à 5. C'est très difficile, et même on pourrait dire, à la limite, est-ce excellent ? Cela se discute. En tout cas, nous en discutons. Mais peut-on nous accuser de ne pas vouloir défendre les travailleurs parce que nous ne voulons pas ce resserrement d'éventail de 1 à 5, alors que nous nous en tenons, nous socialistes, à ce que dit le Programme commun ? Le Programme commun, en effet, invite le gouvernement de la gauche à faciliter, à favoriser (car il s'agit, après tout, de débats entre les travailleurs et leurs employeurs, il s'agit de l'application des conventions collectives), à inviter donc les différentes parties en cause à réduire un éventail qui, dans un pays comme la France, est sans aucun doute un éventail excessif. Mais cela est une affaire de pratique. Lorsque nous aurons la responsabilité du pouvoir, nous examinerons cette affaire dans le respect du Programme commun. Je le dis d'une façon très claire. Est-ce flou ou non ?

Sur le troisième point, qui touche les nationalisations, le Programme commun auquel nous sommes fidèles préconise la nationalisation de la banque, continuant en cela l'œuvre commencée par le général de Gaulle en 1945, qui a nationalisé les quatre principales banques de dépôt. A quoi s'ajoutent neuf grandes sociétés industrielles. Entre la nationalisation de la banque et de neuf grandes sociétés industrielles, et, comme le propose le Parti communiste, la nationalisation de plus de mille quatre cents entreprises, peut-on être plus précis que de dire tout simplement non ? Simplement, je ne dis pas non en criant très fort. Je dis un non tout tranquille, mais cela n'empêche pas que oui ou non, ce sont des choses très précises.

Pour ce qui concerne un quatrième point qui touche à la politique nucléaire, c'est-à-dire à la politique de défense, je dis non au rapport Kanapa, je dis également, au nom des socialistes, non à la politique nucléaire qui nous est proposée par le Parti communiste et, en ce sens, je suis fidèle au Programme commun de la gauche. Tout le monde sait que le Programme commun de la gauche disait non à la bombe atomique, et tout le monde sait que le Parti communiste nous demande aujourd'hui de dire oui à la bombe atomique. A quoi s'ajoute également le fait que la politique officielle du Parti communiste résumée dans ce que l'on appelle le rapport Kanapa, adopté par le comité central du Parti communiste français, propose une bombe atomique dénuée de dissuasion et devant aboutir à détruire nos alliances. Voilà pourquoi les réponses sont très précises. J'ai dit, oui, non, non, non. Dans une formule encore mieux ramassée, qui évitera alors toute zone de brouillard, je dirai : le Programme commun de la gauche, oui ; le programme communiste, non.

Pour être compris

Il y a, par rapport aux problèmes que je viens de traiter, des différences à établir. Par exemple, le rapport Kanapa, la position du Parti communiste sur la bombe atomique, c'est un non qui n'est pas négociable. Il ne peut y avoir, en effet, que des propositions discutant strictement de la maintenance de l'arme nucléaire ou de la permanence en état, jusqu'à aboutissement de notre politique extérieure d'un gouvernement de la gauche, de l'arme nucléaire. Cela ne peut pas aller au-delà. Cela ne peut pas aller jusqu'aux propositions du Parti communiste.

Pour ce qui concerne les nationalisations, on peut en effet négocier entre neuf et mille quatre cents. Mais, si c'est mille quatre cents, je dis non, ce n'est pas négociable. S'il s'agit de l'éventail des salaires, on peut discuter du plus ou du moins. D'ailleurs, le Programme commun l'indique, je l'ai rappelé il y a un moment. Mais, si le Parti communiste devait s'en tenir à un éventail strict de 1 à 5, bien entendu nous ne pourrions aucunement transiger, car ce serait absurde et, je l'ai dit tout à l'heure, irréalisable. Quant aux modalités pour les socialistes, compte surtout le contenu démocratique des nationalisations. J'aimerais dire d'ailleurs le contenu le plus autogestionnaire possible des nationalisations. Cela nous intéresse autant et même plus que le nombre des nationalisations. Enfin, pour être bien compris, je dirai à propos de la sidérurgie, que dans une politique à long et à moyen terme la sidérurgie doit devenir un bien passant à l'appropriation sociale. Nous l'avons toujours dit, nous l'avons toujours pensé. Mais nous parlons pour l'instant d'un programme de gouvernement pour cinq ans. Il faut savoir ménager les étapes. Songez à l'immensité de notre tâche au mois de mars si la gauche l'emporte ! ».

Région par région, secteur par secteur

LA FRANCE DU CHOMAGE ET DES LUTTES

L'été n'a pas été « estival » pour tous, loin de là. D'abord, il y a tous les travailleurs qui, depuis plusieurs semaines, plusieurs mois, se battent contre la fermeture de leur entreprise. Pas de vacances pour ceux qui occupent leur usine. Pas de vacances non plus pour ceux dont le patron a cru habile de profiter de la trêve estivale pour licencier ou mettre la clef sous la porte.

Enfin, il y a tous ceux qui, ballottés au gré d'un plan de restructuration, se savent menacés à très court terme. Pour ceux-là aussi, il n'y a pas eu de vraies vacances. Avec l'aide de la C.g.t. et de la C.f.d.t., « l'Unité » a dressé une carte de France — qui est loin d'être exhaustive, hélas ! — des conflits sociaux de l'été et des licenciements en cours ou imminents.

REGION PARISIENNE

— Colas (Yvelines) : licenciés, 450 salariés occupent leur entreprise depuis février 1977.

— Idéal-Standard (Seine-et-Marne) : 750 emplois supprimés. Entreprise occupée depuis le 3 octobre 1975.

— Cazeneuve (Seine-Saint-Denis) : 420 emplois supprimés. Usine occupée depuis décembre 1976.

— Artelec à Montreuil (Seine-Saint-Denis) : 162 emplois supprimés. Usine occupée depuis septembre 1976.

— Mécano (Seine-Saint-Denis) : 417 emplois supprimés. Usine occupée depuis décembre 1976.

— N.c.r. à Massy (Essonne) : usine occupée pour la défense de l'emploi.

— Hélio-Cachan à Chilly-Mazarin (Essonne) : 200 licenciés. Imprimerie occupée depuis juillet 1975.

— Chaix à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) : 640 licenciés. Imprimerie occupée depuis décembre 1975.

— « Le Parisien libéré » à Paris-Saint-Ouen : après 28 mois de lutte, les travailleurs obtiennent que, sur 600 salariés au début du conflit, 110 soient réintégrés, 210 reclassés et 84 mis en préretraite.

— Chauffour à Vitry (Val-de-Marne) : occupation depuis février 1975.

— Lang à Paris : menace de fermeture. 1 000 suppressions d'emploi.

MIDI-PYRENEES

— Tamessa (Tarn) : 58 emplois menacés. Usine occupée depuis fin juillet 1977.

— Saut-du-Tarn : sur 1 666 salariés, 429 licenciés le 1er juin 1977.

BOURGOGNE

— R.e.a. (Yonne) : 22 emplois menacés.

— Domange (Yonne) : 200 salariés se battent contre 48 licenciements pour la rentrée, dont 32 autorisés le 1er août 1977.

— Boscal (Yonne) : 120 emplois menacés. Usine occupée.

— Savot au Creusot (Saône-et-Loire) : 200 licenciements. Entreprise occupée depuis le 31 mai 1977.

PICARDIE

— Dimpre (Somme) : 152 licenciés. Usine occupée depuis le 27 mai 1975.

CENTRE

— Gesa (Loiret) : pour défendre leur emploi, 50 salariés poursuivent les grèves tournantes commencées en janvier 1977.

LIMOUSIN

— Métallor (Haute-Vienne) : 104 salariés occupent l'entreprise depuis juillet 1977.

HAUTE-NORMANDIE

— Aumer-Fortier à Rouen (Seine-Maritime) : 1 000 salariés se battent contre un plan de restructuration.

— Sotrem (Seine-Maritime) : 20 travailleurs occupent l'entreprise au début du mois d'août 1977.

BRETAGNE

— La société Soprimer de Lorient (Morbihan) et de Concarneau (Finistère) est occupée. 900 emplois menacés.

— Actime (Ille-et-Vilaine) : 80 salariés, pour défendre leur emploi, occupent l'usine depuis janvier 1977.

— Mottais (Ille-et-Vilaine) : 200 salariés, pour défendre leur emploi, sont en grève depuis mai 1977.

— Donval à Rosporden (Finistère) : 180 licenciés. Usine occupée depuis février 1976.

— Afo à Brest (Finistère) : 500 salariés menacés.

— Rehault à Fougères (Ille-et-Vilaine) : 600 licenciements. Entreprise occupée depuis le 17 février 1976.

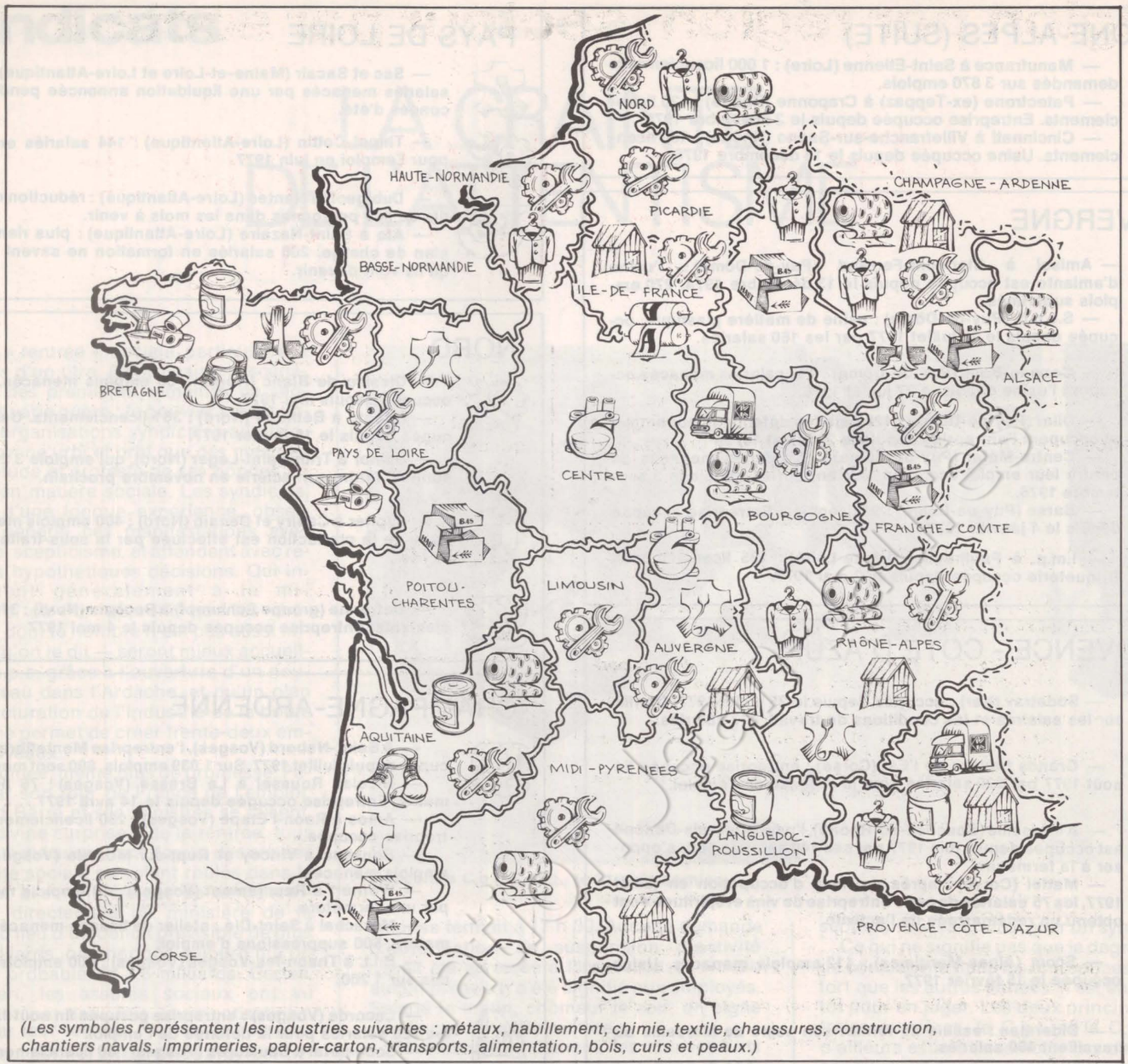
— Leroux à Muzillac (Morbihan) : 188 licenciements. Entreprise occupée depuis le 4 novembre 1976.

POITOU-CHARENTES

— Le Nil à La Couronne (Charente) : fermeture prévue pour le mois d'octobre dans cette papeterie spécialiste de papier fin. 200 emplois menacés.

AQUITAINE

— L'usine Saint-Joseph à Bordeaux est occupée depuis décembre 1976. 1 000 ouvriers (dont 90 % de femmes) ont été licenciés.



(Les symboles représentent les industries suivantes : métaux, habillement, chimie, textile, chaussures, construction, chantiers navals, imprimeries, papier-carton, transports, alimentation, bois, cuirs et peaux.)

— **Olibet (Gironde) : pour défendre leur emploi, 250 salariés occupent l'usine depuis juin 1977.**

— **Soubelet à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques) : 250 emplois menacés. Usine occupée.**

— **Bordeaux-Sud (Gironde) : 400 licenciés. Usine occupée depuis juin 1976.**

— **S.p.c., filiale d'André, à Salies-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques) : 180 licenciements début juin 1977 sur 300 emplois.**

— **Nersaveau à Nontron (Dordogne) : 260 emplois menacés.**

— **La Cellulose du Pin annonçait 267 suppressions d'emploi dans ses quatre usines de la Gironde et des Landes. 138 licenciements en août.**

RHONE-ALPES

— **Rhône Poulenc. L'usine du Péage-de-Roussillon (Isère) est occupée depuis décembre 1976. Rhône Poulenc veut expatrier cette production en Thaïlande, au Brésil ou en Afrique du Sud. 515 emplois menacés.**

— **J.B. Martin, groupe n° 1du velours en France. Une usine à Ruoms (Ardèche), deux usines dans l'Isère (Tignieu et Voiron). 515 licenciements déjà effectués. Fermeture complète prévue pour la rentrée. 860 emplois auront ainsi disparu. Trois des cinq usines sont occupées depuis juillet 1977.**

— **Dolbeau (Isère) : 300 emplois menacés. Usine occupée depuis juin 1977.**

— **Stif (Isère) : 100 emplois menacés. Usine occupée depuis avril 1977.**

— **Pratic (Drôme) : 200 emplois menacés. Usine occupée depuis le 30 juin 1977.**

— **Savot-Creusot (Loire) : pour défendre leur emploi, 200 salariés occupent l'usine.**

— **Entreprises Sic à Chazelle (Loire) et Lyon Chapellerie : 170 emplois menacés. Fabrique occupée depuis le 5 novembre 1976.**

— **Obsession à Villeurbanne (Rhône) : 250 licenciés occupent depuis octobre 1975 l'usine.**

— **Ixeco à Sorbier (Loire), groupe Adidas : 80 salariés, après deux mois et demi de lutte, obtiennent satisfaction sur la 5e semaine de congé et le 13e mois.**

— **Lejaby à Rilleux (Rhône) : entreprise menacée, tandis que s'accélère la sous-traitance en Tunisie.**

— **Lou à Grenoble (Isère) . A licencié le bureau d'études et parle d'abandonner l'usine grenobloise. 400 emplois menacés.**

— **Jossermoz à Annecy (Haute-Savoie) : pour défendre leur emploi, 612 salariés occupent leur entreprise.**

— **Massebeuf à Saint-Etienne (Loire) : 160 licenciements. Entreprise du bâtiment occupée depuis le 16 juin 1977.**

— **Sotracuba à Saint-Etienne (Loire) : 40 licenciements.**

— **Amtec (Rhône) : 500 emplois supprimés. Usine occupée depuis mai 1976. Deux fois expulsés.**

— **Gambin à Vuiz-en-Sallas (Haute-Savoie) : 650 licenciés. Usine occupée depuis avril 1976.**

— **Sotexa, fabrique de machines pour le textile à Aubenas (Ardèche) : dépôt de bilan en juin 1977. 281 licenciés.**

→

RHONE-ALPES (SUITE)

— Manufrance à Saint-Etienne (Loire) : 1 000 licenciements demandés sur 3 870 emplois.

— Patectrone (ex-Teppaz) à Craponne (Rhône) : 120 licenciements. Entreprise occupée depuis le 2 novembre 1976.

— Cincinnati à Villefranche-sur-Saône (Rhône) : 130 licenciements. Usine occupée depuis le 18 décembre 1976.

AUVERGNE



— Amisol à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) : l'usine d'amiante est occupée depuis le 13 décembre 1974. 270 emplois supprimés.

— S.c.p.c. (Puy-de-Dôme) : usine de matière plastique, occupée depuis le 22 juillet 1977 par les 160 salariés.



— Copono-Book (Puy-de-Dôme) : 110 salariés menacés occupent l'usine depuis le 27 juillet 1976.



— Olier (Puy-de-Dôme) : 420 salariés défendent leur emploi et occupent l'entreprise depuis le 28 juillet 1975.

— Centre-Métal (Puy-de-Dôme) : 75 salariés menacés de perdre leur emploi occupent leur entreprise depuis le 3 septembre 1976.

— Barse (Puy-de-Dôme) : 95 licenciés. Entreprise occupée depuis le 4 janvier 1977.



— I.m.p. à Paulhaguet (Haute-Loire) : 135 licenciements. Briqueterie occupée depuis le 2 mai 1977.

PROVENCE - COTE D'AZUR



— Sodetrav (Var) : occupée depuis le 25 juillet 1977. Conflit sur les salaires et les conditions de travail. 417 salariés.



— Grands travaux de l'Est (Corse) : entreprise occupée fin août 1977 par 220 salariés pour la défense de l'emploi.



— A Marseille (Bouches-du-Rhône), l'usine Gervais-Danone est occupée depuis juin 1977 par ses 140 salariés pour s'opposer à la fermeture.

— Mattei (Corse) : après un mois d'occupation en juillet 1977, les 75 salariés de cette entreprise de vins et spiritueux ont obtenu un redémarrage de l'activité.



— Scom (Alpes-Maritimes) : 112 emplois menacés. Usine occupée le 15 février 1977.



— Biderman : essaie de fermer son usine de Marseille où travaillent 400 salariés.

LANGUEDOC



— Grasse et Mosson (Hérault) : 450 licenciés occupent leur entreprise depuis juin 1977.



— Conserveries Gras (Hérault) : 118 emplois menacés. Usine occupée depuis le 4 août 1977.

FRANCHE-COMTE



— Lip (Doubs) : 780 emplois supprimés. Entreprise occupée depuis juin 1976.

— Reliac à Maiche (Doubs) : 75 licenciements. Usine occupée depuis le 25 août 1976.



— Aussedat Rey à Deluze (Doubs) : 100 licenciements à compter de juillet. Fermeture de l'entreprise.

ALSACE



— Filature (groupe Schlumpf) de Malmerspach (Haut-Rhin) : 480 licenciements. Entreprise occupée depuis le 7 mai 1977.

PAYS DE LOIRE



— Sac et Sacair (Maine-et-Loire et Loire-Atlantique) : 1 070 salariés menacés par une liquidation annoncée pendant les congés d'été.



— Thinet-Cottin (Loire-Atlantique) : 144 salariés en grève pour l'emploi en juin 1977.



— Dubigeon à Nantes (Loire-Atlantique) : réduction d'effectifs de 500 personnes dans les mois à venir.

— Afo à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) : plus rien sur le plan de charge. 200 salariés en formation ne savent pas ce qu'ils vont devenir.

NORD



— Diesico de Blanc (Nord) : 700 emplois menacés. Usine occupée depuis mai 1977.

— Benoto à Béthune (Nord) : 361 licenciements. Usine occupée depuis le 18 février 1977.

— Usinor à Trith-Saint-Léger (Nord), qui emploie 3 200 personnes, ferme son aciérie en novembre prochain.



— Jupiter à Caulry et Denain (Nord) : 400 emplois menacés. 20 % de la production est effectuée par la sous-traitance en Corée.



— Defrenne (groupe Schlumpf) à Roubaix (Nord) : 310 licenciements. Entreprise occupée depuis le 4 mai 1977

CHAMPAGNE-ARDENNE



— A Saint-Nabord (Vosges), l'entreprise Montefibre est occupée depuis juillet 1977. Sur 1 039 emplois, 600 sont menacés.

— Nicolas Roussel à La Bresse (Vosges) : 76 licenciements. Entreprise occupée depuis le 14 avril 1977.

— Amos à Raon-l'Etape (Vosges) : 200 licenciements. Entreprise occupée.

— Boussac à Vincey et Rupt-sur-Moselle (Vosges) : 626 emplois menacés.

— Wernert à Remiremont (Vosges) : 50 emplois menacés par une fermeture.

— Marschal à Saint-Dié : atelier de tissage menacé de fermeture. 500 suppressions d'emploi.

— B.i.t. à Thaon-les-Vosges (Vosges) : 600 emplois menacés sur 1 200.



— Lecorde (Vosges) : entreprise occupée fin août 1977 par les 220 salariés pour la défense de l'emploi.

— Socométal à Saulxures (Vosges) : 60 licenciements. Entreprise occupée depuis le 7 mai 1977.



— Devigne à Romilly-sur-Seine (Aube). 220 emplois menacés. Usine occupée en mai 1977.

— Baver à Raon-l'Etape (Vosges) : menacé de fermeture. 80 suppressions d'emploi.



— Sacilor à Vallée-Fensch et Orne (Moselle) : 8 700 suppressions d'emploi à venir sur 48 000.

— En Meurthe-et-Moselle, chez Usinor à Thionville, Neuves-Maisons et Longwy : 4 530 suppressions d'emploi prévues.

— Pompey (Meurthe-et-Moselle) : 600 suppressions d'emploi prévues sur 3 000.



— Permali à Maxeville (Meurthe-et-Moselle) : 30 licenciements prévus sur 480 emplois.

— Mum à Mirecourt (Vosges) : fermeture annoncée. 80 suppressions d'emploi.



— Bollore à Troyes (Aube) : 85 licenciements prévus début septembre.

— Mussy à Taon-les-Vosges (Vosges) : fermeture prévue. 280 suppressions d'emploi.

— Weiler à Morhange (Moselle) : 400 suppressions de postes prévues sur 1 200.

Enquête réalisée par
CHRISTINE COTTIN.

Collection Fondation Seligmann

LA CRAINTE DE L'ATTENTISME

Une « rentrée » sociale particulière à plus d'un titre. A l'ordinaire, le scénario des premières semaines de septembre ne varie guère : le gouvernement appelle les organisations syndicales au dialogue, claironne urbi et orbi que des mesures sont à l'étude et proteste de ses bonnes intentions en matière sociale. Les syndicats, instruits d'une longue expérience, observent en général ces manifestations avec prudence, scepticisme, et attendent avec réserve ces hypothétiques décisions. Qui interviennent généralement à la mi-septembre, où l'on apprend que les chômeurs — dont le nombre n'est pas aussi important qu'on le dit — seront mieux accueillis à l'A.n.p.e. grâce à l'ouverture d'un nouveau bureau dans l'Ardèche, et qu'un plan de restructuration de l'industrie de la boule de gomme permet de créer trente-deux emplois nouveaux.

Cette année, même plus de promesse. Fatigués par son tour de France de l'emploi, Raymond Barre et ses ministres se taisent. Seule « divine surprise » de la rentrée, tous les experts qui auscultent depuis des années la Sécurité sociale se voient roulés dans la farine par des « indications de tendance » émanant directement du ministère de la Santé : au lieu d'un déficit prévisible de plus de 12 milliards, on annonce aujourd'hui un bénéfice probable de 2,6 milliards. Certes, en un an, les assurés sociaux ont vu augmenter, par deux fois, leurs cotisations, tigués par leur tour de France de l'emploi, frais. Ce qui permet un bénéfice providentiel quelques mois avant les élections. Simone Veil a d'ailleurs prévenu qu'il ne fallait pas s'attendre à pareil miracle pour l'année 1978, où de nouveau 5 milliards de déficit permettront de renouer avec les vieilles habitudes.

Quant à la campagne publicitaire de l'été sur l'emploi des jeunes, son peu de succès incite le gouvernement à ne pas trop insister sur les effets miraculeux de ce pacte national conclu avec le patronat. Il faut dire que les patrons ne l'ont guère aidé. Témoin cette entreprise d'habillement de l'Allier qui, voulant profiter des exonérations accompagnant l'embauche de jeunes, s'apprêtait à licencier toutes ses « anciennes » ouvrières (moyenne d'âge : vingt-cinq ans) pour les remplacer par des jeunes à la recherche d'un premier emploi.

Patrons hors la loi

Mutisme donc de la part d'un gouvernement à qui il devient bien difficile de prétendre que tout ne va pas si mal. Les syndicats prévoient une augmentation de 25 % du nombre de chômeurs dans les mois à venir, et le chômage devient un fait quotidien et banal. De plus en plus, les patrons n'hésitent plus à se mettre hors la loi. C'est ainsi que les soixante-treize ouvrières de la Société de façonnage et de fabrication, à Elbeuf, ont appris le 2 septembre à 11 h 30 que leur entreprise fermait à 17 h 30. Aucune demande d'autorisation de suspension d'activité n'avait été adressée à l'Inspection du travail, aucun préavis n'a été signifié aux employés. Salarié le matin, chômeur le soir, un signe des temps de cette rentrée.



Rencontre C.g.t.-C.f.d.t., le 31 août dernier.

Révélateurs également, les mouvements de grève qui se dessinent déjà dans le secteur nationalisé (à E.d.f. et à la S.n.c.f. en particulier), où les négociations ont repris en début de semaine. « On n'a jamais vu de mouvements démarrer aussi près du 1er septembre », fait remarquer un syndicaliste.

Ce qui ne signifie pas que le degré général de combativité dans les entreprises soit plus fort que les autres années. Il est encore trop tôt pour en juger. Les deux principales centrales ouvrières, la C.g.t. et la C.f.d.t., ont d'ailleurs estimé ensemble, lors de leur rencontre du 31 août, qu'il fallait attendre avant d'organiser de grandes manifestations nationales. Une inquiétude commune dans chaque confédération : les militants ne vont-ils pas se laisser aller à l'attentisme ?

→



Georges Séguy, dans son discours de rentrée, prononcé jeudi à Pantin, a insisté sur le risque qu'il y aurait à attendre la victoire de la gauche en abandonnant le terrain, et André Allamy, secrétaire confédéral de la C.g.t., reconnaît que « si le danger n'est pas énorme, il existe réellement ». Edmond Maire a évoqué le problème en d'autres termes mercredi à Strasbourg, en lançant un avertissement au gouvernement et au patronat : « Nous ne leur laisserons pas les mains libres pendant six mois pour enfoncer un peu plus le pays dans la crise et les travailleurs dans le chômage... ».

Autre face du problème : si les syndicalistes souhaitent une forte mobilisation, c'est, plus que jamais, pour pouvoir défendre leur point de vue, y compris avec un gouvernement de gauche au pouvoir. L'indépendance des syndicats à l'égard des partis reste l'une des grandes préoccupations de la C.f.d.t. en particulier. « Si nous voulons de réels changements, a déclaré Edmond Maire, nous ne pouvons subordonner notre action au programme commun des partis de gauche, si bien actualisé soit-il. Si nous affirmons cela avec force, ce n'est pas un retour à une méfiance systématique à l'encontre des partis de gauche. » Le choix du mot « retour » est en lui-même intéressant, et un dirigeant de la centrale reconnaît volontiers que, si l'indépendance syndicale est plus que jamais indispensable, sa défense pose parfois un problème vieux comme la C.f.d.t. : une critique qui se veut constructive à l'égard des partis réveille chez certains militants d'anciens démons... la vieille méfiance à l'égard de tout ce qui est « politique ».

MICHELE KESPI-BACKMANN

LE TRUC DES FAUX CHOMEURS

Gouvernement et patronat ont trouvé le truc miracle pour résorber le chômage. Y a-t-il des travailleurs sans emploi ? Il suffit tout simplement de les baptiser « faux chômeurs », et la question est résolue. Qui sont ces « faux chômeurs », ces « chômeurs fantômes » ? Il s'agit, pour le gouvernement, de ceux qui, ayant retrouvé un emploi dans le mois écoulé, ne seraient pas radiés suffisamment vite des statistiques de l'A.n.p.e.

La réponse est aisée. S'ils ne sont pas radiés dans le mois, ils le sont de toute façon le mois suivant. Il ne s'agit donc, tout au plus, que d'un décalage statistique de deux ou trois semaines. A cela s'ajoute le fait que toute personne qui ne vient pas pointer est automatiquement rayée des fichiers de l'Agence. On voit mal, dans ces conditions, comment il peut subsister un nombre de « tricheurs » aussi considérable que le dit le gouvernement. L'Insee estime que 12 % des salariés restant chaque mois dans les fichiers de l'Agence ont en réalité déjà retrouvé un emploi. Pour 1 200 000 demandes d'emploi, cela fait environ 130 000 personnes. Mais l'A.n.p.e. enregistre environ 200 000 demandes nouvelles chaque mois. Et, de toute manière, les 130 000 en question disparaissent des statistiques le mois suivant. On ne voit donc pas où est le problème.

Le gouvernement parle aussi de ceux qui « truquent les règles ». Il s'agirait de chômeurs qu'on indemnise « abusivement ». Peut-être y a-t-il quelques cas. Ils sont souvent très marginaux. Mais il ne faut pas que l'arbre cache la forêt. En réalité, il faut renverser l'argumentation. Il n'y a en France guère plus d'un chômeur sur deux qui touche des allocations. C'est la proportion la plus faible de tous les pays du Marché commun. Il n'y a donc pas lieu d'être fier.

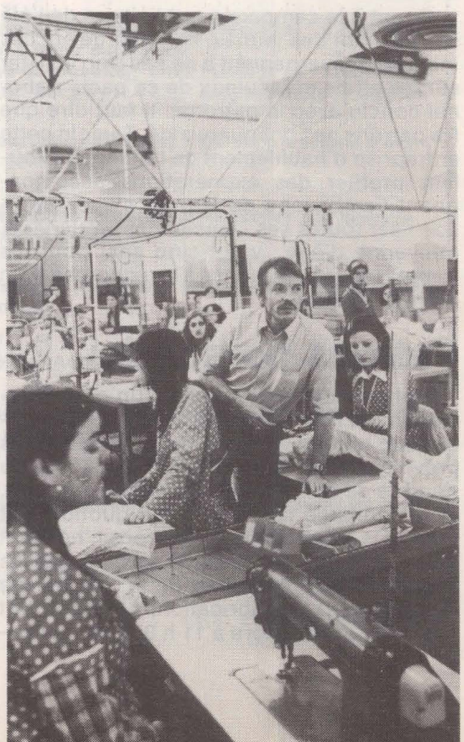
On dénonce aussi souvent les bénéficiaires des 90 %. Ceux que « France-Soir » appelait récemment les « chômeurs milliardaires ». En fait, le gouvernement et le C.n.p.f. sont bien mal venus de critiquer le système qu'ils ont mis en place eux-mêmes depuis deux ans.

Dès la fin de 1974, le P.s. proposait, pour sa part, que les 90 % soient plafonnés plus bas qu'ils ne le sont. Cela aurait permis d'éviter certaines situations choquantes, que des esprits bien intentionnés s'attachent à dénoncer aujourd'hui. Ceux-là feraient mieux de balayer devant leur propre porte. Beaucoup de Français s'indignent avec raison, dans le contexte de chômage actuel, de l'importance du travail noir. Que penser, dans ces conditions, de la pratique de certains délégués départementaux à l'Emploi, mis en place par le patronat dans le cadre du plan Barre sur l'emploi des jeunes, qui utilisent les cadres au chômage pour prospecter dans les entreprises en vue d'y récolter des offres d'embauche ?

Le but de la campagne engagée par le pouvoir actuel est clair. Faute de trouver des emplois aux chômeurs, il s'agit de retourner contre eux l'opinion en se servant des mass media et de l'A.n.p.e. comme d'un moyen de manipulation. L'orientation adoptée par le gouvernement tend à renforcer le caractère répressif et purement administratif de l'Agence nationale pour l'emploi, au détriment du rôle de placement qui devrait être le sien. Dans le cadre du prochain budget, cinquante-huit postes de contrôleurs spécialement recrutés pour faciliter ce que l'on nomme pudiquement au ministère du Travail « l'écrémage des fichiers de l'A.n.p.e. » ont été créés : c'est significatif.

JEAN-PAUL BACHY
délégué national au Travail et à l'Emploi





Deux exemples de patrons hors la loi : Gervais-Danone, à Marseille, et Furnon, dans le Gard.

Economie

LES LUNETTES ROSES DE BARRE



Vu de Matignon, le monde a d'étranges couleurs. Alors que la reprise hypothétique des pays développés est toujours retardée, que la stagnation caractérise toutes les économies, Raymond Barre, « rétro » en diable, joue, imperturbable, son rôle de composition : le Premier ministre — rêvant sans doute des succès d'Antoine Pinay — fait comme si l'avenir était rose. Le projet de budget pour 1978 en est la preuve : le taux de croissance prévu (4,5 %) signifie que Raymond Barre compte sur une victoire électorale de la majorité, sur une accélération de la croissance en R.f.a., sur une dépréciation continue du prix des matières premières. Et sur la « docilité » des Français. Et, naviguant entre les critiques plus ou moins voilées de sa majorité, il poursuit son unique objectif : limiter à tout prix les hausses des salaires, peser, freiner le pouvoir d'achat, non pas par sadisme ou incompétence, mais pour rétablir le partage salaire-profit au bénéfice des patrons.

Mais, avant d'examiner la situation française et les mesures de « réactivation de l'économie » annoncées la semaine dernière, il faut décrire la situation économique internationale. Car, pour un pays dépendant du commerce international pour ses approvisionnements en matières premières et dont l'exportation à tout prix est devenue le credo officiel, la santé des voisins a quelque importance.

Or, même si le fait est le plus souvent passé sous silence, tous les indicateurs prouvent qu'à une situation largement déprimée vient de se greffer une mini-récession. Et la Bourse de New York ne s'y est pas trompée : elle baisse. C'est que demeure partout, depuis 1974, le même problème : celui du surinvestissement massif, de l'impossibilité pour le capitalisme de dégager des profits à la hauteur du capital accumulé. Conséquences : toutes les économies s'enlisent, le chômage monte, atteignant des niveaux jamais connus depuis la crise de 1929. En Europe, il a augmenté de 12% en un an. Moins utilisées, les matières premières, ressources principales des pays du tiers monde, voient leur cours chuter, freinant les timides tentatives de développement. Le « chacun pour soi » est redevenu la règle d'or.

Pendant ce temps, à Matignon, on continue de gérer la France comme s'il s'agissait d'une entreprise quelconque, connaissant certes des difficultés, mais des difficultés toutes conjoncturelles. Et cette continuité ravit le patronat. François Ceyrac, le président du C.n.p.f., n'a-t-il pas estimé que les dernières mesures formaient « un ensemble cohérent » ? Il n'a pas, mais c'était évident, dit pour qui !

A vrai dire, Raymond Barre a fait un pari. Sachant qu'une bonne partie de l'inflation n'était pas reflétée par l'indice des prix, que la baisse relative de bon nombre de matières premières jouera pendant un temps en sa faveur, le Premier ministre espère étaler suffisamment les hausses pour avoir, au dernier trimestre, de « bons » indices. Quitte à voir celui de janvier « repartir ». Ce qui aurait, sur le plan politique, beaucoup moins d'importance : l'indice de janvier n'étant connu que fin février, un redémarrage brutal de l'inflation pourrait être présenté comme un accident. Ainsi, espère le Premier ministre, le gouvernement sortant pourrait aller aux élections en prétendant avoir « cassé l'inflation ». A condition, toutefois, que le franc tienne. Or, les cambistes s'attendent tous à un dérapage de ce dernier d'ici aux élections.

Le jeu des indices

« Nous sommes à six mois du scrutin, disent-ils et toutes les conditions techniques sont réunies. Déjà, sur le marché à terme, le dollar est à 5,12 F. » Après l'érosion du franc face au mark — et la R.f.a. est notre principal partenaire commercial —, une érosion vis-à-vis du dollar — les factures de matières premières et de pétrole étant libellées en monnaie U.s. —, ne pourrait qu'aggraver les choses. Du fait que les experts donnent comme sûre une stagnation de nos importations, le résultat d'une baisse du franc est facilement imaginable. Ce qui explique que, malgré ses lunettes roses et ses déclarations fracassantes, Raymond Barre ait admis que le chômage resterait, au minimum, à son niveau actuel. Ce qui est loin d'être évident.

Le second semestre sera donc mauvais. Certes, le Premier ministre a tenté d'éviter le gel complet avec un mini-plan de relance. Cinq milliards de francs doivent être « injectés » dans l'économie. Pour « tenir » la consommation, les familles modestes recevront un supplément exceptionnel — pas question d'une véritable revalorisation — des allocations familiales. Un ballon d'oxygène pour passer la rentrée. Et, surtout, pour éviter une trop forte baisse de la consommation des ménages.

On doit débloquer 1,4 milliard pour le bâtiment. Or, une telle somme servira à peine à maintenir la profession dans son état, à éviter un trop grand nombre de faillites supplémentaires. Mais ce milliard et demi ne relancera pas l'activité, ne permettra pas de résorber, si peu que ce soit, le chômage. Dans une industrie grosse consommatrice de main-d'œuvre, c'est en jouant sur les charges sociales, par exemple, que l'on pourrait arriver à inciter les entrepreneurs à créer des postes de travail. Quant à la baisse du taux d'escompte — dont l'incidence sur le taux de base du crédit bancaire n'est que de 0,30 % —, son effet de relance sera des plus minimes. Les économies des Français n'étant plus ce qu'elles étaient, les incertitudes étant nombreuses, la construction de logements continuera à être languissante.

Dans ces conditions, l'approbation de François Ceyrac peut sembler étonnante. Le regain du moral de bon nombre de patrons a une tout autre raison : Raymond Barre a réussi, en effet, à limiter les hausses de salaires. Et à le faire suffisamment pour espérer détendre l'atmosphère au dernier trimestre en lâchant, s'il y est contraint, quelques points. Mais très peu. Les experts du ministère tablent toujours sur une hausse des prix annuelle « mesurée » entre 9 et 10% et une hausse maximale des salaires du même ordre. Ce qui, en réalité, se traduira par une perte du pouvoir d'achat. Mais, pour les patrons, c'est un premier pas : cette année, le partage salaire-profit leur aura été plus favorable que les trois années précédentes.

Cela ne suffit pas pour sortir de la crise : le patronat préfère toujours, pour investir, des cieux plus sereins, plus rentables. Rien qu'aux Etats-Unis, les industriels français ont investi, ces six dernières années, plus de 8,5 milliards de francs, créant ainsi plus de cent mille emplois !

On le voit, les félicitations que le président de la République a adressées à son Premier ministre sont d'une certaine manière méritées. Certes, les salariés n'ont, pour leur part, aucun de ses motifs de satisfaction. Les réactions syndicales en sont la preuve. Au total, la tentative de Raymond Barre de restaurer les taux de profit avant toute chose n'a fait qu'aggraver la crise. A l'heure du bilan, les comptes seront lourds.

GUY PERRIMOND

IL N'Y A PAS DE BONS BOURREAUX

Le terrorisme d'Etat n'épargne désormais plus personne sous le régime que préside depuis le coup du 24 mars 1976 le général Jorge Rafael Videla en Argentine. Voilà qu'un ambassadeur de la junte, Hector Hidalgo Sola, radical en rupture de parti et chef de la mission diplomatique de son pays au Venezuela, a été « enlevé » et probablement assassiné. Il s'était pourtant démené de la plus belle manière pour défendre la dictature, tant auprès des démocraties latino-américaines qu'auprès du département d'Etat.

Son crime ? Avoir laissé entendre qu'en cas d'hypothétiques élections il pourrait être un excellent candidat à la présidence. Plusieurs personnalités de la presse connues pour leurs écrits favorables aux militaires, parmi lesquelles Jacob Timerman, directeur de « l'Opinion » de Buenos Aires, et Rodolfo Fernandez Pondal, de la revue « Ultima Clave », sont venues s'ajouter à la longue liste des journalistes enlevés, séquestrés ou assassinés.

Ainsi, alors que la guérilla de l'E.r.p. et des Montoneros — justification avancée jusqu'ici de la féroce répression — est à bout de souffle (les Montoneros ont lancé le 20 avril, à Rome, un appel au dialogue avec les « militaires patriotes »), le cycle infernal enlèvement - torture - assassinat prend une vigueur nouvelle. Le gouverneur de la province de Buenos Aires, le général en retraite Iberico Saint-Jean a lancé une formule qui semble refléter l'orientation actuelle de la dictature : « Nous liquiderons la guérilla, puis nous tuerons ses complices, nous anéantirons ses sympathisants, enfin viendra le tour des indifférents. »

La défense des libertés et des droits de l'homme est désormais un délit. Les revendications ouvrières sont assimilées à une prétendue « guérilla industrielle ». Quiconque critique l'ordre social est en danger de mort. L'antisémitisme fait des ravages. Les documents publiés par la Commission argentine des droits de l'homme et Amnesty international sont accablants pour le régime Videla : les forces armées argentines ont instauré un Etat terroriste ; les groupes chargés de la répression, qu'ils soient officiels ou officieux, ne reculent devant aucun moyen et ne fixent aucune limite morale à leur action.

Les massacres de prisonniers, les représailles massives ou familiales, les enlèvements de suspects, la généralisation de la torture sont autant de moyens d'une guerre d'extermination dont on ne sait au juste ni qui elle vise ni où elle s'arrêtera. Les estimations les plus modérées font état de 5 000 disparus, pour la plupart internés dans les multiples camps de détention illégale créés par le régime. On compterait, d'autre part, plus de 10 000 prisonniers politiques. 2 000 personnes ont été assassinées en un an. La police fait trafic des objets volés dans les perquisitions.

Ce ne sont pas des bavures, transgression des ordres reçus : c'est la logique du système établi par un régime dont la terreur est devenue un moyen de gouvernement.

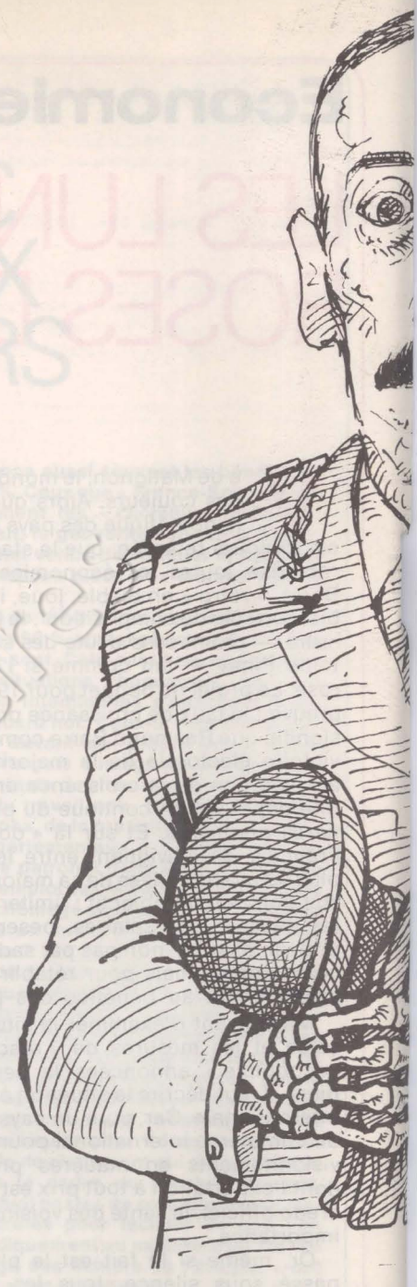
> « Nous liquiderons la guérilla, puis nous tuerons ses complices, nous anéantirons ses sympathisants, enfin viendra le tour des indifférents. »

Comment expliquer, dans ces conditions, la compréhension dont font preuve des partis et des hommes politiques argentins à l'égard de Videla et de ses bourreaux ? Comment interpréter le fait qu'à l'extérieur ces derniers ne soient pas mis sur le même pied que Pinochet ? Certes, la présidence de Maria Estela Peron (« Isabelita ») a été marquée à ce point par une tendance fascisante et une telle généralisation de la corruption que son renversement n'a pas ému outre mesure les milieux démocratiques.

Il est vrai également que Videla lui-même a insisté aussi à maintes reprises sur le retour souhaité à la démocratie et exprimé sa volonté de lutter contre tous les terrorismes « de droite comme de gauche ». Enfin, il n'est pas douteux que l'armée argentine est (elle l'a toujours été) divisée, que des hommes comme l'amiral Massera sont plus extrémistes et qu'ils supportent mal les propos conciliants à usage diplomatique du président de la junte, que la « lutte contre la subversion » (qualifiée par les idéologues de Troisième Guerre mondiale) est fortement décentralisée, ce qui a donné naissance à d'authentiques seigneurs de la guerre, ayant droit de vie et de mort dans leur zone d'opération.

Mais il faut vraiment se masquer les yeux pour ignorer que Videla couvre de son autorité l'utilisation de moyens qu'il se permet de déplorer publiquement. Il a été démontré d'ailleurs que, quand il le souhaitait vraiment, il savait se faire obéir. Ainsi, après des mois de tortures et d'emprisonnement qui devaient coûter la vie à son ami Amaya, le sénateur et avocat radical Solari Irigoyen fut libéré lorsque le président Carlos Andres Perez en fit une condition préalable à la visite de Videla au Venezuela.

Couvrant de son autorité les crimes et les pillages de la répression, Videla encourage vivement la politique de dénationalisation et de désindustrialisation du ministre de l'Economie, Martinez de Hoz. Un taux d'inflation de 350 %, une baisse de pouvoir d'achat des travailleurs de 50 %, un chômage grandissant, tel est le sombre tableau sur le plan économique et social. Marchant main dans la main, Videla et la bourgeoisie latifundiaire, alliée des grands intérêts étrangers, veulent faire entrer l'Argentine dans une nouvelle division internationale du travail, ce pays redevenant essentiellement agricole.



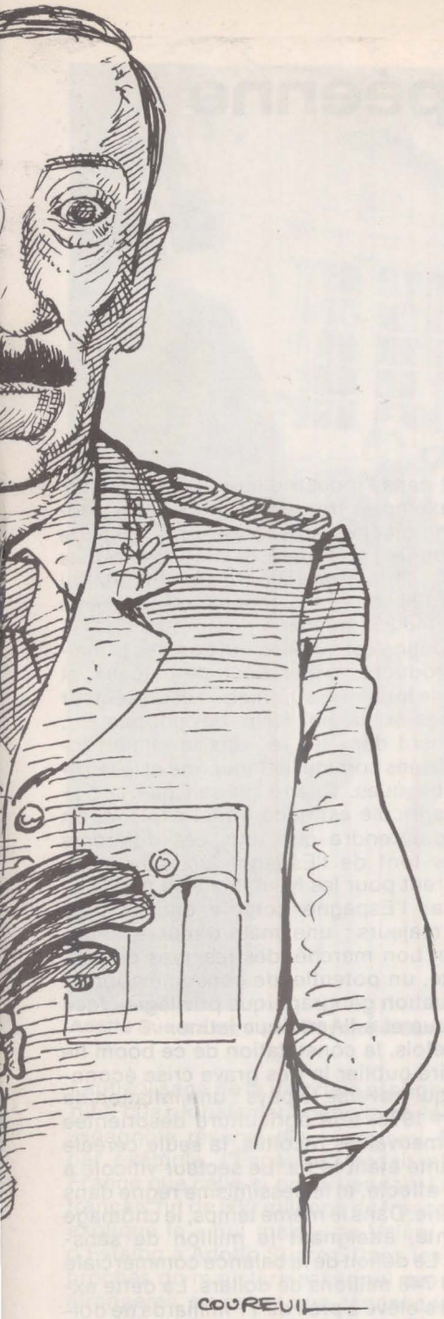
Le général Jorge Rafael Videla, vu par Coureuil.

En dépit de tous ces faits indiscutables qui devraient justifier la mise au ban des nations du régime qui sévit actuellement en Argentine, la solidarité de la gauche européenne a été freinée par deux facteurs essentiels : les méthodes de la guérilla et la position du Parti communiste argentin répercutée par la presse communiste internationale et en France par « l'Humanité ».

La politique du pire

Nous savons ce qu'a été la politique du pire pratiquée avec une irresponsabilité souvent totale par les mouvements de guérilla. Nous ne reviendrons pas sur la condamnation déjà formulée de telles méthodes qui n'ont jamais servi la démocratie, surtout dans un pays où une forte organisation ouvrière dispose de moyens de riposte beaucoup plus efficaces.

La position du P.c.a. nous inquiète davantage, comme elle inquiète tous les démocrates argentins, qu'ils soient encore dans leur pays ou qu'ils connaissent la dure vie de l'exil. Bien que ce parti ait eu aussi à souffrir de la répression organisée par la junte contre « l'agression marxiste internatio-





La « routine » en Argentine.

nale », sa position peut néanmoins se résumer en une phrase : soutenons Videla contre les ultras et les « pinochetistes ». Ainsi, le 26 août dernier, le correspondant de « l'Humanité » à Buenos Aires, Carlos Venturini, reprenant une déclaration de sept dirigeants argentins, cite Videla qui appelait à « une unité nationale capable de réaliser l'accord des civils et des militaires sur un projet commun », ce qui lui permet de dénoncer les « conspirateurs » qui luttent « contre cette perspective et contre la volonté réaffirmée par le général Videla ».

Le vice-président de la Fédération des J.c. argentines était lui-même allé plus loin en déclarant à Mexico au correspondant de « Cambio 16 » : « Le fascisme, avec l'aide de la C.i.a. et des groupes monopolistes, s'efforce de donner à l'opinion publique mondiale une image déformée de l'Argentine en parlant de crimes, de tortures, d'arrestations et autres atrocités, afin de créer une situation d'anarchie aboutissant à la mise en place d'un gouvernement fasciste solide. » Et il ajoutait : « Le gouvernement actuel affronte non seulement les guérilleros, mais aussi de façon permanente les corrompus. Il se manifeste en faveur du retour à la démocratie. »

Face à ces surprenantes appréciations, la réalité demeure : celle de l'existence sous la présidence du général Videla d'un véritable génocide de démocrates et de syndicalistes argentins, alors qu'aucune sanction n'a été prise contre les criminels et les tortionnaires et qu'aucune déclaration relative au rétablissement de la démocratie n'a été suivie de la moindre initiative susceptible de la rendre crédible.

Par conséquent, le devoir des amis du peuple argentin est clair : dénoncer la dictature, les atteintes aux droits de l'homme, la torture et le crime ; manifester une solidarité sans faille pour exiger le rétablissement des libertés constitutionnelles et des libertés syndicales, l'organisation immédiate d'élections libres.

Il n'y a pas lieu de distinguer entre les bons et les mauvais assassins.

ANTOINE BLANCA

L'UNITE POPULAIRE A ROTTERDAM

L'Internationale socialiste a organisé à Rotterdam (Pays-Bas) les 29, 30 et 31 août une conférence sur le Chili. Quatre ans après le coup de force qui devait conduire à l'écrasement dans le sang du gouvernement d'Unité populaire symbolisé par la mort, les armes à la main, du président constitutionnel, Salvador Allende, et la destruction du palais de la Moneda, il s'agissait pour les participants à cette réunion d'examiner, après avoir fait le point de la situation actuelle, les conditions du rétablissement des libertés démocratiques dans le pays.

En présence de Willy Brandt, président de l'Internationale socialiste, et des représentants qualifiés des principaux partis socialistes européens (Lionel Jospin, qui devait présider l'une des séances, et Antoine Blanca y participaient au nom du Parti socialiste), les dirigeants de l'Unité populaire allaient procéder à une analyse en profondeur de la politique de la junte militaire et expliquer les propositions des organisations de gauche, tant



Clodomiro Almeyda.

dans la phase actuelle de lutte clandestine que pour l'« après-Pinochet ». Clodomiro Almeyda, secrétaire exécutif de l'Unité populaire, Anselmo Sule, président du Parti radical, Carlos Altamirano, secrétaire général du Parti socialiste, Volodia Teitelboim et Orlando Millas du bureau politique du Parti communiste, ont été, avec d'autres, les auteurs de rapports sur les institutions, l'économie, la lutte pour le rétablissement des libertés, etc. La Centrale unitaire des travailleurs, représentée notamment par son président et son secrétaire général, est également intervenue dans le débat. On a beaucoup regretté, en revanche, l'absence de la Démocratie chrétienne, laquelle, après avoir accepté l'invitation, s'est, en définitive, dérobée. Le « mémorandum » que ce parti avait fait parvenir a cependant été étudié avec attention, ce qui a permis à nombre d'intervenants de mettre en relief les ambiguïtés qu'il contenait : pacte avec les militaires pour un rétablissement progressif des libertés, dépassement des partis qualifiés d'historiques, rôle de la pression extérieure.

Personne ne peut minimiser, en dépit de la défaillance de ces possibles interlocuteurs, la porté de cette conférence, tant sur le plan du développement de la solidarité internationale que sur celui de l'information réciproque entre Chiliens et Européens.

Hortensia Bussi, veuve de Salvador Allende, a également honoré de sa présence les travaux de cette conférence et a inauguré un centre culturel portant le nom du président assassiné, appelé à accueillir les Chiliens à Rotterdam.

A.B.

LES CACTUS ESPAGNOLS

(De notre correspondant)

Il a suffi d'une visite surprise du ministre espagnol des Affaires étrangères Marcelino Oreja, le 28 juillet dernier à Bruxelles, pour que le fait soit consommé : après quarante ans de dictature et d'isolement, l'Espagne déposait officiellement une demande d'adhésion avec pleins droits à la Communauté économique européenne.

L'ouverture vers l'Europe, l'entrée de l'Espagne au sein de la C.e.e. furent pendant de longues années le cheval de bataille des forces démocratiques et de l'ensemble de l'opposition espagnole. Aujourd'hui, de l'Union du centre (du Premier ministre) aux partis ouvriers, l'ensemble des forces politiques espagnoles souhaite que la candidature soit retenue. Sans doute pour défendre des intérêts très différents, en terminer avec l'isolement et être enfin un pays européen à part entière. Le pas vient d'être franchi, et la tournée européenne d'Adolfo Suarez a surtout servi à réaffirmer cette demande et à préparer le terrain parmi les Neuf, de façon que la candidature espagnole soit plus sûrement acceptée.

Une réalité contradictoire

Cependant, en dépit de la bénédiction papale de Castelgandolfo et des laconiques communiqués officiels — où tout se passe toujours dans « un climat de cordialité » —, tout n'a pas été rose au cours du voyage de Suarez. Les contradictions politico-économiques dans lesquelles se débattent les différents pays européens face à ce que l'on a appelé le « miracle espagnol » se sont manifestées soudainement. C'est-à-dire que les éventuels partenaires européens de l'Espagne ont fini par prendre conscience du fait que la péninsule Ibérique n'est plus un pays sous-développé, mais la dixième puissance industrielle du monde, et qu'elle constituait donc un partenaire dangereux et un concurrent de première force. Cela explique l'hostilité économique — alors qu'elle n'est pas politique — de certains milieux politiques français et italiens face à l'entrée éventuelle de trois nouveaux pays membres dans la C.e.e. *(voir « l'Unité » n° 260).*

Si, politiquement, l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun européen serait un triomphe de la démocratie en regard du passé franquiste, économiquement on ne peut pas ignorer que le Marché commun n'est pas la panacée, pas plus pour l'Europe que pour l'Espagne, et qu'il est en fait essentiellement un organisme de coopération économique dans les mains du grand capital. « Que personne ne croie ici que le fait d'entrer dans la C.e.e. va changer quelque chose. Si les Espagnols y entrent vêtus de gris, ils n'en sortiront pas pour autant habillés de vert. » Ces paroles imagées et colorées ont été prononcées par Ramon Tamames, économiste et député du P.c.e., reconnaissant ainsi la problématique de l'adhésion espagnole à la Communauté — ce qui ne l'empêche pas d'en être un partisan convaincu.

L'entrée de l'Espagne parmi les Neuf accentuera sans doute les problèmes que l'Europe capitaliste connaît. « Si l'on ne peut pas s'entendre à neuf, comment pourrait-on le faire à douze ? » : c'est le commentaire pessimiste qui circule actuellement dans les milieux industriels français. Cette boutade cache cependant une réalité que Michel Rocard résumait ainsi récemment, lors d'une conférence de presse devant les correspondants étrangers : « Cette Europe-là est en crise ; il nous faut construire une Europe des travailleurs. » Dans cette perspective, l'adhésion de l'Espagne à la Communauté prend un tout autre sens.

La demande d'intégration à la C.e.e. met en relief la réalité très contradictoire de la situation actuelle : un boom économique commencé dans les années soixante et, dans le même temps, une grave crise structurelle qui secoue tout le pays.

Avec 504 750 km2, la péninsule est en superficie le deuxième pays d'Europe. L'Espagne compte 36 millions d'habitants et 37,2% de la population active est employée dans l'industrie. D'autre part, elle a doublé en dix ans son revenu par habitant, et son taux annuel de croissance est de 6,4%. Dans les dix dernières années, le développement industriel a fait un saut énorme, particulièrement dans l'industrie lourde et de pointe. Deux exemples très significatifs : 1° la production d'acier, qui était en 1963 de 2 942 tonnes, atteignait déjà 10 424 tonnes en 1972 ; 2° la production d'aluminium, qui était en 1963 de 45 490 tonnes, est passée en 1972 à 148 250 tonnes.



L'Espagne est aujourd'hui l'un des principaux producteurs mondiaux de bateaux, et elle a une industrie automobile et un secteur machines-outils en plein développement, notamment dans les régions fortement industrialisées comme la Catalogne et les Provinces basques. Quand on sait que le potentiel agricole est encore mal exploité, on peut comprendre que tous ces différents facteurs font de l'Espagne un dangereux concurrent pour les Neuf. Mais ce n'est pas tout, car l'Espagne compte encore trois atouts majeurs : une main-d'œuvre abondante et bon marché, des réserves de productivité, un potentiel de consommation et une situation géographique privilégiée face à l'Afrique et à l'Amérique latine.

Toutefois, la constatation de ce boom ne peut faire oublier la très grave crise économique qui traverse le pays : une inflation de 20% en 1976, une agriculture désorientée par de mauvaises récoltes, la seule céréale abondante étant le riz. Le secteur viticole a été très affecté, et le pessimisme règne dans l'industrie. Dans le même temps, le chômage augmente, atteignant le million de sans-emploi. Le déficit de la balance commerciale est de 8 748 millions de dollars. La dette extérieure s'élève à près de 11 milliards de dollars. Et, contrairement à ce que l'on pourrait croire, le tourisme et les devises fournies par les émigrants — deux facteurs majeurs dans l'économie nationale jusqu'à présent — sont aussi en régression.

La situation est donc très délicate, car il s'agit — là aussi — d'une crise structurelle du système capitaliste espagnol et d'un boom économique artificiellement soutenu par le tourisme, l'émigration et des appuis financiers extérieurs. En résumé, un développement économique qui ne s'est pas fait grâce à Franco mais malgré lui et qui débouche sur une crise en profondeur.

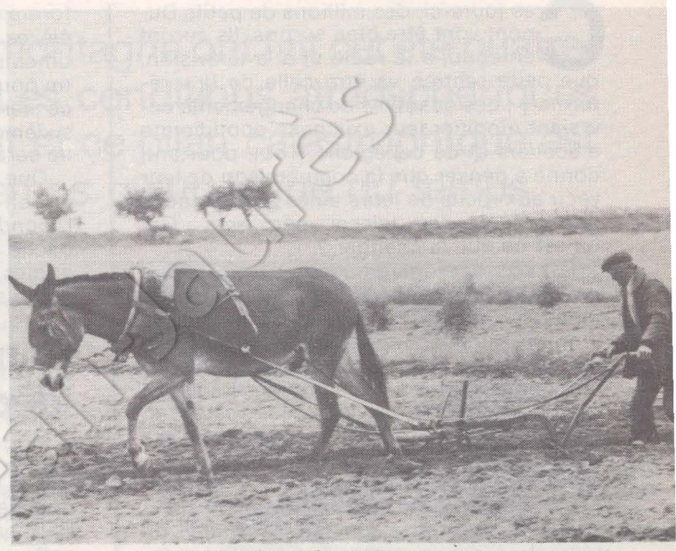
Les surprises de la balance

Pour y faire face, le gouvernement Suarez prépare un plan d'austérité — Barre à l'espagnole — et l'on parle de « pacte social » avec les centrales syndicales. Le secrétaire général de l'U.g.t. (centrale syndicale socialiste) a rejeté une telle possibilité. « L'U.g.t. ne signera jamais d'accord avec un gouvernement qui ne représente pas les travailleurs », a déclaré Nicolas Redondo, montrant ainsi que les travailleurs n'étaient pas disposés à faire les frais d'une crise dont ils étaient les principales victimes.

Mais cette grave crise à l'échelle nationale ne peut empêcher les Européens de voir



Adolfo Suarez reçu par Raymond Barre le 31 août dernier.

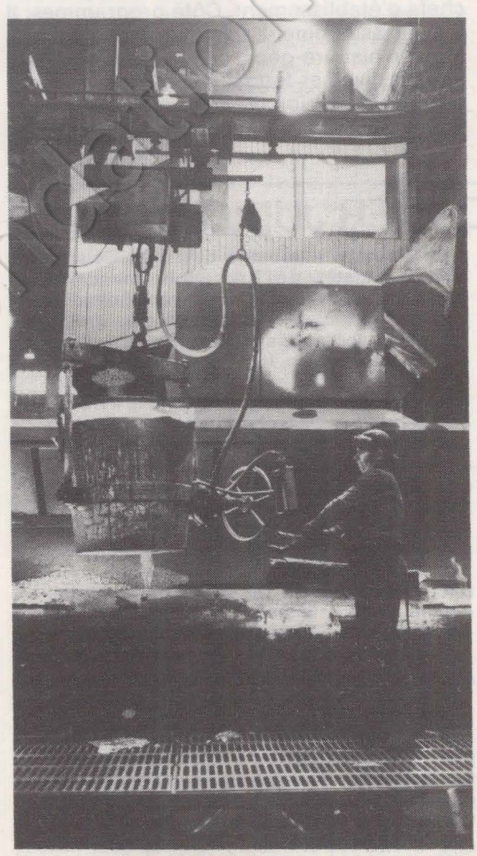


Labourage dans la Manche, près d'Albacete ».

l'autre visage de la monnaie espagnole. Car, bien que globalement déficitaire, la balance espagnole réserve des surprises. En 1976 par exemple, l'Espagne vendait plus à la France que celle-ci ne lui vendait. Le déficit français fut de 600 millions de francs. Ce qui explique le « oui mais » de Valéry Giscard d'Estaing à Adolfo Suarez. Dans les milieux proches du ministère espagnol des Affaires étrangères, on pense que, tenant compte de ces difficultés, le processus d'adhésion à la C.e.e. sera long et pénible. « Si la procédure d'adhésion se poursuit comme jusqu'à maintenant, l'entrée de l'Espagne ne pourra pas se faire avant deux ou trois ans. Mais cela ne signifie pas que les barrières douanières ne pourraient pas tomber progressivement. » A la chambre de commerce, on est plus optimiste et l'on pense que l'hostilité de la France à l'adhésion de l'Espagne à la C.e.e. « est une affaire électorale ». « Après les législatives de mars 1978, dit-on, tout va s'apaiser. ».

La tournée de Suarez afin de tâter le terrain et préparer la décision finale du Conseil des Neuf s'est précipitamment terminée après la bénédiction papale. Beaucoup de problèmes attendent le gouvernement de Madrid, en dehors du contentieux provoqué par la demande d'adhésion. L'omniprésente crise économique, le problème des nationalités basque et catalane ont servi de détonateur aux divergences qui sont apparues au sein du parti du Premier ministre, entre les vieux serviteurs du franquisme et ceux, plus progressistes, qui désirent une rapide évolution démocratique.

Trois tendances se disputent la direction de l'Union du centre : libéraux, démocrates et démocrates-chrétiens. C'est le dirigeant du groupe démocrate-chrétien, Fernando Alvarez de Miranda, qui, en proposant la constitution d'un gouvernement d'« union



Atelier de fonderie, chez Pegaso, à Madrid.

nationale », c'est-à-dire un gouvernement de coalition avec les socialistes susceptible d'accélérer les réformes prévues, a mis le feu aux poudres. Il n'y a pas de doute qu'Adolfo Suarez s'est montré résolument hostile à une telle initiative.

Les rumeurs de crise et de démission au sein de son cabinet, les tensions qui divisent son parti ont été la cause du retour précipité de Suarez, qui s'empressa de démentir immédiatement : « S'il y avait crise, je le saurais, et je peux vous assurer que je ne suis au courant de rien... »

De rumeurs en démentis

Un autre démenti est venu aviver les rumeurs de détérioration politique du gouvernement madrilène, le ministre de la Défense ayant « opportunément » déclaré qu'il existait une vive résistance dans les hautes sphères de l'armée espagnole contre le projet gouvernemental de réforme militaire.

Crise économique, Marché commun, nationalités, armée, police, les problèmes s'accumulent devant le chef du gouvernement espagnol. L'opposition, et en particulier le P.s.o.e., a demandé la démission du gouverneur civil de Santander et celle du ministre de l'Intérieur, Rodolfo Martin Villa, en raison d'un incident au cours duquel le député socialiste Jaime Blanco fut appréhendé par la police et passé à tabac dans un commissariat de Santander à la fin d'une manifestation autonomiste.

Tous ces facteurs accentuent la crise politique espagnole, alors que dans le même temps la dernière dévaluation de 25% de la peseta annonce déjà un hiver syndical et social agité. D'autant plus que les prochaines élections syndicales, d'abord, et municipales, ensuite, vont bouleverser une fois pour toutes ce qui reste encore de l'appareil franquiste.

JULIO ANTONIO FEO

Rentrée scolaire

LES ARRIERE-PENSEES DE RENE HABY

Ces jours-ci, des millions de petits Dupont vont être bien surpris. Ils auront entendu, à la radio et à la télévision, que cette rentrée va être celle de la « réforme » ; des quantités de changements devraient modifier leur existence quotidienne d'écoliers et de collégiens. Tout, pourtant, donne à penser que la comparaison de leur vécu aux récits de leurs aînés a de grandes chances de les laisser perplexes. Car qu'est-ce qui va changer ?

Les cours seront ramenés, au terme d'une circulaire toute récente, de cinquante-cinq à cinquante minutes en général. L'emploi du temps restant découpé en tranches horaires, les enseignants pourront consacrer les dix minutes restantes à des entretiens (mais qui s'occupera des autres élèves, s'ils restent en classe ?) ou encore à la « surveillance d'activités spontanées de détente physique ». Dans les salles de classe ? Non : « en cour de récréation ou sur terrain sportif voisin ». Mais il ne saurait s'agir, précise Haby, de récréation. Comprenne qui pourra. Au demeurant, tout cela a les plus grandes chances de rester lettre morte. « Chez nous, explique telle directrice de collège de la banlieue parisienne, la montée et la descente des élèves demandent cinq minutes. Le « mouvement » mangera donc tout le temps libre. » Encore faut-il préciser que cette « réforme » ne concerne cette année que les élèves de sixième. « Si nous avions des bâtiments par division — un pour les sixièmes, un pour les cinquièmes, et ainsi de suite —, ce serait possible. Mais actuellement les sixièmes gêneront leurs aînés dont le cours ne sera pas terminé. »

Que compte-t-elle faire alors ? Elle jette un œil en direction de son sous-directeur et répond : « C'est bien simple. On nous a rabâché que, désormais, nous sommes autonomes. Ce n'est pas tombé dans l'oreille d'une sourde. » On croit comprendre...

Camelote idéologique

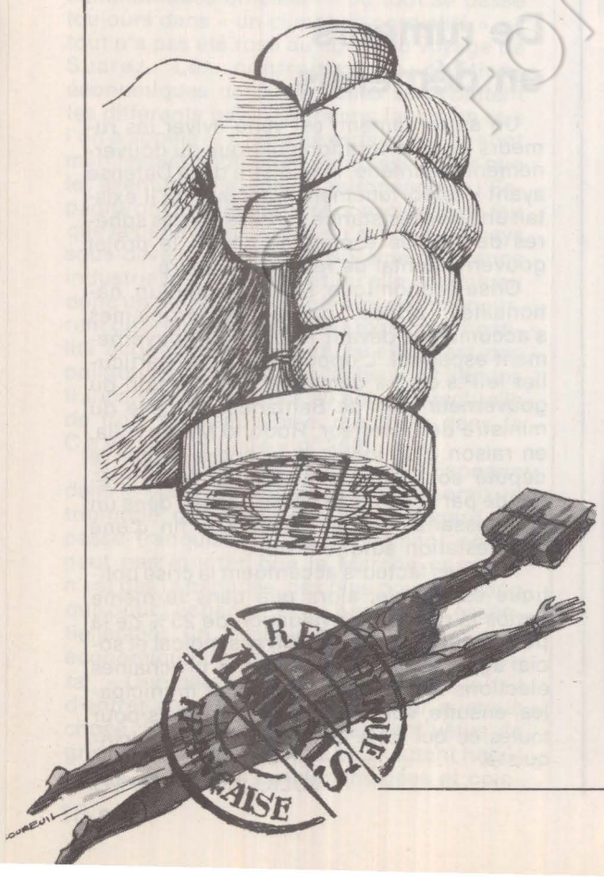
Des réformes comme celle-ci, pas mauvaises dans leur intention, mais bâclées et dénuées de toute dotation de moyens, René Haby en a des dizaines dans sa besace. Telle cette refonte des horaires et des programmes qui fait, ces temps-ci, les choux gras des chefs d'établissement. Côté programmes, il y avait assurément quelque chose à faire. Mais en histoire-géographie, par exemple, le jeu des diverses féodalités, coteries et mouvements d'opinion qui encombrent le ministère a abouti à un compromis bancal, par



certains aspects incohérent, et néanmoins encyclopédique et européocentrique. Une bonne occasion paraît avoir été perdue, pour ne pas parler de la camelote idéologique dont Haby et son entourage ont truffé certains aspects des programmes (1). Au demeurant, le but de toute la manœuvre était de faciliter, en lettres notamment, la récupération d'un certain nombre d'heures d'enseignement grâce à la suppression des cours en demi-groupes, qui se pratiquaient jusqu'ici dans les classes de vingt-cinq élèves et plus. Sans qu'il lui en coûte rien, Haby pourra ainsi annoncer triomphalement la réduction à trente élèves de l'effectif maximal en sixième. C'est sans doute cela, ce qu'un des novateurs verbaux et verbeux qui

→

LIVRET SCOLAIRE OU CASIER JUDICIAIRE ?



La « bombe » scolaire de l'été ! Courant août, le ministère de l'Education annonçait la création d'un « livret scolaire » qui suivrait le jeune en formation de son entrée en maternelle à sa sortie du système, à quelque âge qu'elle se produise. Il s'agit donc d'une systématisation de ce qui se fait déjà, doublée d'une modification. Actuellement, le livret ne comporte que des observations de nature strictement scolaire (au sens étroit : celui des résultats). Le nouveau livret comportera des observations d'ordre psychologique et social.

La réaction de plusieurs personnalités et mouvements est parfaitement compréhensible. On voit très bien quelle utilisation pourrait être faite d'un tel document s'il était communiqué à la police, à la justice, à un employeur, etc. A cet égard, les dénégations outragées de René Haby ne suffisent pas. A supposer que ses intentions personnelles soient pures — créditons-l'en —, il ne sera pas éternellement ministre. De plus, son administration a déjà montré qu'elle n'hésitait pas à communiquer le dossier individuel d'un fonctionnaire — en l'occurrence l'épouse du juge Ceccaldi — à un autre ministère — en l'occurrence la chancellerie —, sans qu'aucune procédure judiciaire l'en requière.

Un tel dossier, dans son principe, n'est pourtant pas dépourvu d'intérêt. Lui seul peut permettre le « suivi » du jeune. Il n'est pas sérieux de prétendre le contraire. Pour éviter tout dévoiement, pourquoi ne pas poser en principe que le dossier, établi en un seul exemplaire, sera confié aux parents qui en seront les dépositaires ?

Accidents de montagne

UN SIGNE DES TEMPS PLUS QU'UN SIGNE DU TEMPS

nous gouvernent appelait le « redéploiement ».

Autre grandiose nouveauté : les heures de « soutien » ou d'« approfondissement ». Grâce à l'autonomie — sic — accordée aux établissements, elles restent pour l'instant entourées d'un flou artistique des plus seyants. Il s'agit, en particulier, de donner des « heures supplémentaires » aux élèves en difficulté. A vrai dire, les bons instituteurs — la majorité d'entre eux — n'ont pas attendu que M. Haby leur dise de le faire pour en user ainsi. Le peu d'efficacité globale — non pas individuelle — de ce type d'intervention montre néanmoins que le problème des échecs à l'école primaire n'a pas là sa véritable solution, tant s'en faut. De même, dans le second degré, le « soutien » apporté aux jeunes qui perdent pied momentanément n'est pas inutile. Mais il n'est certes pas de nature à réduire des disparités et des insuffisances dont beaucoup de gens ne mesurent pas l'ampleur. 15 % à 20 % en moyenne des jeunes qui entrent en sixième (toutes classes confondues) ne sont pas, aujourd'hui, correctement alphabétisés. A cet égard, la « suppression » des classes « de transition » ne changera rien à cet état de fait. Déjà l'on murmure dans certains établissements qu'on pourrait peut-être ouvrir des sections pour les élèves « particulièrement faibles ». Certes, on recréera ainsi les fameuses « transitions ». Mais avec un avantage inappréciable. Elles ne seront pas individualisées dans les statistiques officielles, puisqu'elles seront clandestines !

Paliers de délestage

Aussi bien la lutte contre l'échec scolaire n'est-elle pas, pour le ministre actuel, la priorité des priorités, et elle ne peut pas l'être. Dans une conjoncture où l'on cherche à renvoyer chez eux les travailleurs immigrés et où Raymond Barre intime aux jeunes l'ordre d'accepter les emplois qu'on leur offre, un système scolaire qui lutterait efficacement contre l'échec serait un grave obstacle. Au contraire, quel moyen de persuasion est-il plus efficace, auprès des jeunes, que l'argument selon lequel l'école a montré qu'ils ne pouvaient rien faire de mieux ? Le VIIe Plan prévoit que 43 % des jeunes devraient arriver sans formation sur le marché du travail. La réforme Haby n'a pas d'autre objectif fondamental que celui-là. Et c'est pourquoi elle a multiplié astucieusement les paliers de délestage. « L'Unité » y reviendra dans une enquête plus approfondie.

JEAN-PIERRE MOULINS

(1) A cet égard, je conseille à nos lecteurs qui en auront la possibilité de lire, dans les manuels, ce qui concerne l'organisation économique de notre société. Ce n'est pas triste ! Et pas « neutre » non plus.

Les accidents de montagne ont fait cet été quatre-vingt-quatre morts. Les conditions atmosphériques n'expliquent pas tout et ce bilan catastrophique est plus un signe des temps qu'un signe du temps.

Jeudi, 13 h 30 : il pleut en vallée de Guisane. Les orages se multiplient depuis quelques jours. Nous téléphonons à Marc, au bureau des guides : on part ? La réponse est nette : « Il y a 30 % de chances pour que nous puissions faire la course. »

La traversée du Pelvoux, un vieux rêve et plus que quelques jours de vacances pour le réaliser. On monte quand même au refuge, Marc nous y rejoint, l'altimètre en bandoulière. L'optimisme sur nos chances de partir le lendemain ne l'étouffe pas. Vendredi, 4 heures du matin : le refuge s'éveille, nuit noire et pluie diluvienne. Alors, on attend. 6 heures : la pluie s'arrête, Marc se lève. Le sac, le piolet, les crampons, les cordes, c'est parti . . .

Voici, évoquées en quelques lignes, toutes les causes d'accident qui, cette année, ont fait en juillet et août quatre-vingt-quatre morts dans nos montagnes.

D'abord, le mauvais temps. Cet été, le montagnard a trouvé de la neige fraîche à 2 500 m. Or, un grand nombre de courses mixtes (neige et rocher) deviennent dangereuses si la neige fond ; et la neige fond dès que l'ascension est particulièrement exposée au soleil ou qu'elle ne se situe pas à une très grande altitude (c'est le cas pour presque toutes les courses du massif des Ecrins, contrairement au Mont-Blanc). Résultat : beaucoup de coulées de séracs et des chutes de pierres impressionnantes.

Mais la neige a d'autres inconvénients : elle masque la nature réelle du terrain, elle jalonne les glaciers de « ponts » qui s'écroulent dans les crevasses au premier passage. Enfin, elle dissimule les victimes d'accident aux yeux des sauveteurs (comme on l'a vu pour Gerhard Mayer à Chamonix).

Cependant, les conditions atmosphériques n'expliquent pas tout, et le bilan catastrophique de cette année est beaucoup plus un signe des temps qu'un signe du temps.

Prenons quelques exemples : le matériel dont dispose aujourd'hui le montagnard a fait des progrès considérables. La résistance des matières nouvelles, la maniabilité et la légèreté de l'équipement, la panoplie des techniques facilitent la tâche et mettent à la portée d'un très grand nombre de gens des ascensions qui, autrefois, étaient des exploits. D'où l'apparence de sécurité qu'en retire l'apprenti montagnard, si tant est qu'il sache utiliser correctement ce matériel. Car l'ascension ne requiert pas seulement de



Remontée du corps de Gerhard Mayer, à Chamonix

UN SIGNE DES TEMPS PLUS QU'UN SIGNE DU TEMPS

bonnes connaissances techniques, elle fait appel au sens de l'itinéraire, à la compréhension du terrain, à un instinct qui ne s'acquiert qu'avec l'expérience.

Plus menaçants encore pour la sécurité du néophyte que la perfection du matériel : le béton, le goudron, les câbles qui s'infiltrent jusqu'à de très hautes altitudes, annihilant le sas indispensable des « marches d'approche » que constituent, par exemple, les montées en refuge. Eprouver sa condition physique entre 1 500 et 2 500 mètres, c'est bien. Au-dessus, c'est trop tard. Au col des Ruillans (3 200 m), on va construire un chalet-hôtel avec accès direct par le téléphérique de La Grave. Il est dangereux d'encourager à « consommer » de la haute montagne de cette façon. La Meije est déjà un tombeau : il est à craindre qu'avec ce téléphérique elle ne devienne un cimetière.

Signe des temps aussi que l'invasion de la montagne en juillet et en août. Cette migration saisonnière est génératrice de nombreux accidents : le vacancier a un mois pour « faire des courses », mais il arrive en mauvaise condition physique — d'où les accidents de début de saison. Lorsque, enfin, il est en forme, il ne lui reste que peu de vacances : alors il part, quel que soit le temps — d'où les accidents de fin de saison.

Un sport d'élite

Bien qu'il y ait de plus en plus d'adeptes de la montagne d'été, l'alpinisme est resté un sport d'élite :

▶ Parce que ses structures d'accueil (Caf, U.c.p.a., guides) ne sont pas adaptées à l'encadrement d'un grand nombre de gens. Le Club alpin français, qui depuis 1874 a toujours œuvré pour faire connaître et aimer la montagne, qui a construit des refuges afin de favoriser la pratique de ce sport, n'a-t-il pas les moyens de développer des actions de formation adaptées aux besoins réels des amateurs d'aujourd'hui ?

▶ Parce que c'est cher. Ne parlons pas des frais d'équipement (bien qu'un bon équipement revienne aujourd'hui au moins à 1 000 F par personne, vite amorti il est vrai). Mais il reste que, si quelqu'un veut se former à la pratique de la moyenne et haute montagne, il a le choix entre l'école d'escalade et l'école de glace (50 F/ 2 heures/ personne), les courses collectives (environ 100 F / personne, plus les frais de refuge) et les courses individuelles (trois personnes avec un guide : environ 300 F / personne).

Il est vrai que certaines compagnies de guides ont mis au point cette année des formules de formation plus adaptées aux petits budgets : trois jours pour 300 F, avec école d'escalade, école de glace et course collective). Mais cela reste encore cher pour certains. Alors, ils partent seuls. Et on aboutit à ce paradoxe qu'en dépit de l'augmentation régulière du nombre de clients potentiels, les guides manquent de travail et pratiquent le numerus clausus à l'intérieur de leur profession.





Le coût pour la collectivité du Secours en montagne est très lourd (un simple aller et retour de l'hélicoptère si vous avez été signalé en difficulté coûte environ 1000 F). La cotisation au Caf (137 F par adulte) vous assure en partie, mais le Caf rassemble à peine 13 000 adhérents.

N'en concluons pas pour autant que la montagne est particulièrement meurtrière et que la pratique de l'alpinisme pose des problèmes de sécurité qui lui sont spécifiques. La navigation de plaisance a fait, en 1976, 282 morts (soit 30 % de plus qu'en 1975), largement pour les mêmes raisons.

Alors, faut-il faire un effort particulier en faveur de l'alpinisme, compte tenu du mouvement qui porte de plus en plus de jeunes — et de moins jeunes — vers la pratique de ce sport ? A briançon, le maire, Paul Dijoud, a déjà fait son choix : toutes les subventions de la commune vont au hockey sur glace, dont il espère tirer un jour une substantielle publicité.

La gauche, elle, s'est maintes fois prononcée pour une politique sportive qui réponde aux besoins de tous les Français, dès leur plus jeune âge. Mais, une fois au pouvoir, souhaitera-t-elle encourager un sport — la montagne — dont la pratique est et restera, par essence, individuelle ? Sera-t-elle consciente du fait que le besoin d'émerveillement est aussi vital pour l'homme que le boire et le manger ?

VERONIQUE NEIERTZ



changer la vie politique

LEUR MANIFESTE

Enfin, ils y sont parvenus. Enfin, ils l'ont paraphé, le 5 septembre, ce « manifeste » que certains d'entre eux auraient voulu « programme », ou plutôt anti-Programme commun. Le manifeste de la droite (douze pages), puisque c'est bien de ce document qu'il s'agit, vaut plus — pour le R.p.r., le P.r., le C.d.s. et le C.n.i.p. qui l'ont signé — par son existence que par son contenu... paraît-il.

Quant au contenu, rien de bien nouveau sous le ciel des gouvernants ou ex-gouvernants de la Ve République : hors de nous, pas de salut. Et de prophétiser la « démagogie », la « bureaucratie » et « l'aventure doctrinaire » si la gauche gagne les élections.

Chirac, qui sait bien, lui, que ce n'est pas avec ce manifeste qu'il les gagnera, continue ventre à terre sa campagne électorale commencée le 26 août à Périgueux par un discours aux relents fascistes... Quelques jours plus tard, lors de l'élection cantonale partielle dans la même ville (canton Ouest), qui est aussi la circonscription législative d'Yves Guéna, sa candidate se faisait battre par le candidat du P.c.

PERIGUEUX N'EST PAS CHATELLERAULT

Cette élection cantonale de Périgueux comporte en fait un double enseignement : le recul de la candidate R.p.r., membre du comité central de ce parti, en est un ; mais l'autre est la progression de plus de 10% du candidat socialiste au premier tour et l'excellent report de ses voix au second sur le candidat communiste. Les responsables communistes de Périgueux ont d'ailleurs reconnu l'effort accompli par les dirigeants socialistes de Dordogne pour faire élire dans les meilleures conditions le candidat de la gauche. Il est inconstestable que celui-ci doit sa confortable victoire à la progression du P.s., qui a été de même importance que dans toutes les élections partielles de Dordogne depuis trois ans.

A noter également la progression en pourcentage du candidat du P.s. dans le canton de Sarcelles, où le P.c. devrait conserver son siège dimanche prochain.

LA LIBERATION D'APALATEGUI

Après un peu plus de trois mois de détention à la prison de Marseille, dont cinq semaines de grève de la faim, le militant basque de l'Eta Miguel Angel Apalategui vient d'être remis en liberté provisoire par la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence.

Les autorités espagnoles l'accusaient d'avoir participé à l'enlèvement de Javier de Ibarra, ancien maire de Bilbao et dirigeant de Babcok Wilcox. C'est une victoire pour Apalategui, dont les avocats réclamaient, outre la libération, qu'il ne soit pas extradé et qu'il puisse bénéficier du statut de réfugié politique.

Cette décision survient après un autre succès remporté vendredi et samedi derniers par les militants basques : des centaines de milliers de leurs compatriotes ont, en effet, massivement manifesté en faveur de l'amnistie des prisonniers politiques basques en Espagne et pour réclamer l'autonomie.

MITTERRAND DEPUIS QUARANTE ANS...

Un gros livre de six cent quarante-huit pages fera son apparition la semaine prochaine à la devanture des librairies. Edité chez Fayard, il s'intitule « Politique » et porte la signature de François Mitterrand.

Il s'agit d'un recueil de textes écrits ou prononcés par celui qui est aujourd'hui le premier secrétaire du P.s. de 1938 à nos jours, soit près de quarante ans d'histoire de France vécue et racontée. Beaucoup de textes sont connus. D'autres sont inédits. Les uns et les autres sont publiés tels quels, sans la moindre retouche. Un livre dont on va parler !

François Mitterrand achève, d'autre part, de mettre au point le second tome de « la Paille et le grain », qui reprendra ses chroniques de « l'Unité » des deux dernières années, accompagnées, là aussi, de textes inédits.

Deux autres livres de secrétaires nationaux du P.s. sont annoncés chez Stock : « Héritiers de l'avenir », de Pierre Mauroy, qui sortira à la mi-septembre, et « la Plume au poing », de Claude Estier, prévu pour la fin octobre.

POLITIQUE-FICTION

La politique-fiction a décidément la vedette.

Après le livre signé Philippe de Commines — pseudonyme derrière lequel se dissimule un journaliste connu —, qui décrit « les Cent Quatre-Vingts Jours de Mitterrand » et l'échec du gouvernement de gauche au terme de ce délai (mais on aimerait bien connaître la suite de l'histoire et le résultat des nouvelles élections après la dissolution prononcée par Giscard d'Estaing), après l'essai de Pierre Salinger, qui est plus crédible quand il parle des Etats-Unis que lorsqu'il s'aventure dans la politique française, c'est le nouveau journal que l'ancien ministre Fontanet lance le 19 septembre qui a imaginé de demander à dix écrivains connus d'écrire chacun un chapitre d'un feuilleton qui s'intitulerait « la Grande Secousse » et qui décrirait, lui aussi, la vie d'un gouvernement de gauche issu des élections de mars 1978.

Sans porter de jugement sur ces récits imaginaires, on peut au moins constater qu'avant même d'être au pouvoir la gauche fait vendre.

VOL AU CHATEAU

Trois millions de francs de tableaux, bibelots et bijoux ont été volés cette semaine dans le château de Vigny (Val-d'Oise).

La propriétaire de ce château du XVIIe siècle n'est autre que la mère d'Yves de Kerveguen, le député suppléant de Michel Poniatowski. Ces malheureuses personnes sont d'autant plus à plaindre que la plupart des objets volés ne seraient pas assurés.

A se demander comment la campagne des candidats P.r. de cette circonscription aurait pu être financée... sans le milliard du patronat.

EXPERIMENTATION SOCIALE

Deux cents militants ont passé, la semaine dernière, quatre jours à Paris à la recherche d'expériences concrètes de socialisme et d'autogestion. Invités par « le Nouvel Observateur » et « Faire », ils étaient venus de France et de nombreux pays, Québec, Belgique, Allemagne, Italie, Hollande, raconter leur histoire collective.

De nombreux débats ont réuni les « expérimentateurs », des intellectuels et des responsables politiques. Ceux-ci, appartenant le plus souvent au Parti socialiste, ont souligné l'intérêt que les leçons de l'expérience de ces « pionniers » soient tirées afin que la gauche française soit demain en mesure de favoriser toutes les initiatives d'autogestion de la vie quotidienne.

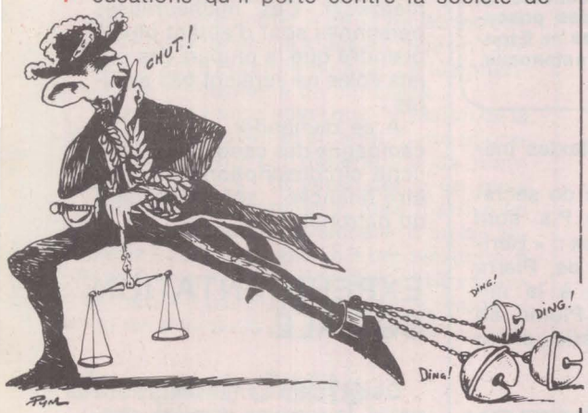
Ce forum s'est terminé par une analyse en forme d'avertissement lancé à la fois par Gilles Martinet, Michel Rocard et Pierre Guidoni : l'expérimentation sociale ne peut se développer que dans une société où les rapports de forces ont évolué en faveur des travailleurs dans le sens d'un accroissement des libertés individuelles et collectives.

UN ETE DE VIOLENCES

A plus d'un titre, l'été qui s'achève aura été placé sous le signe de la violence. Une violence un peu partout subie ou semée, isolément comme en groupes. Mais aussi une violence analysée et commentée, en particulier à travers les sept cents pages du rapport du Comité d'étude sur la violence, créé voici dix-huit mois à l'instigation du chef de l'Etat et présidé par le ministre de la Justice, Alain Peyrefitte.

Bien qu'il ne frappe pas par son originalité, ce rapport a suscité d'abondants commentaires en raison de son caractère quasi officiel.

Pour n'être pas nouvelles, les graves accusations qu'il porte contre la société de consommation, l'exploitation de la convoitise, l'urbanisme, les ségrégations, l'insuffisance de « lieux d'échanges sociaux », les inégalités, l'alcoolisme et bien d'autres maux sociaux confortent tous ceux qui les dénonçaient, apparemment en vain, depuis de nombreuses années. Simplement, puisque le ministre entend avoir administré la preuve que ces nombreux méfaits sont bien causes de violence, le débat peut enfin se porter sur le terrain des remèdes.



Alain Peyrefitte.

Constatons avec le rapport que la violence, phénomène fort ancien dont les formes et l'intensité varient dans le temps, s'exprime aussi bien dans « l'intimité de la vie personnelle » : les suicides, par exemple, représentent la deuxième cause de décès chez les jeunes, aussitôt après les accidents.

Ainsi la violence ne désigne-t-elle pas seulement l'agression physique d'un individu par un autre. En ce sens, il apparaît nécessaire de comparer les 1 600 meurtres ou tentatives de meurtre, les 60 prises d'otages, les 13 enlèvements avec demande de rançon et les 1 350 hold-up de 1976 avec les 13 800 morts et les 357 500 blessés sur les routes ou les 2 100 accidents mortels et les 120 000 accidents graves du travail survenus la même année dans notre pays. Si l'opinion — à tort — redoute davantage la violence délinquante de la rue alors que l'insécurité de la route et celle du travail sont plus menaçantes, la raison en incombe sans doute pour une large part à l'« information ». Laquelle, agissant pour des motifs où l'intérêt le dispute à l'idéologie, contribue non pas à développer la violence mais à aiguiser le sentiment d'insécurité tout en le déplaçant.



Creys-Malville.

S'il est vrai que la période estivale n'a pas connu de trêve politique, la violence ne s'est pas atténuée après la sortie du rapport. Bien au contraire. Par-delà les « classiques » agressions et accidents de l'été, certains faits retiennent l'attention. Probablement parce que, lorsqu'elle est institutionnalisée, la violence paraît plus insupportable que lorsqu'elle traduit un drame ou une révolte individuelle, aussi dramatique et inacceptable qu'en soit l'expression.

En ce sens, à travers le zèle meurtrier d'un préfet de choc, la mort du manifestant antinucléaire de Creys-Malville renvoie directement à la violence et à l'oppression du régime. Une mort à ce titre exemplaire. Tout comme celle de Pierre Maître, abattu en juin au milieu d'un piquet de grève des Verreries mécaniques, à Reims, par un commando de la C.f.t. Cette milice, soutenue par le patronat et tolérée par le gouvernement, peut aujourd'hui se réjouir : trois des membres du commando qui, sans avoir participé à la fusillade, avaient contribué à préparer l'opération, ont été remis en liberté à la mi-août.

Autre mort particulièrement inquiétante, celle de Mustapha Boukhezzer, vingt et un ans. Surpris par des policiers alors qu'il s'apprêtait à commettre un hold-up avec trois copains, le jeune Algérien a été délibérément abattu, de sang-froid, à bout touchant et dans le dos, alors que, blessé, il gisait à terre, sans arme et neutralisé.

Le héros de ce fait d'armes, le brigadier Roger Marchandon, du commissariat de Sceaux, avait déjà commis deux autres exploits du même acabit en 1974. Sans doute est-il de ceux pour qui la délinquance se règle de la manière la plus radicale. En éliminant ainsi de jeunes gangsters, peut-être s'est-il réjoui de « court-circuiter » la justice, trop souvent taxée de laxisme. A partir de quel « score » retirera-t-on son arme au shérif de Sceaux ? On peut aussi se demander dans quelle mesure le ministère de l'Intérieur, en tolérant ce type de « bavures », n'incite pas les truands à jouer le tout pour le tout. S'ils tirent de plus en plus fréquemment sur les forces de l'ordre, n'est-ce pas justement parce qu'ils n'ont plus l'assurance d'être remis en vie à la justice et qu'ils se sentent acculés aux dernières extrémités ?

A ces violences policières et patronales, notre société en ajoute d'autres, peut-être plus « subtiles » mais aux conséquences parfois explosives. C'est le cas du racisme. Un racisme à l'origine de l'assassinat, le 17 août à Marseille, de Nasri Abdelmalek, chauffeur-livreur algérien, par Richard Navarro, docker pied-noir. Les inquiétantes nostalgies nazies à la mode devraient pour-

tant rappeler que la fonction première du racisme est de dresser des communautés les unes contre les autres pour mieux les égarer et pour mieux les exploiter. Le gouvernement algérien le sait bien qui s'est, une nouvelle fois, ému de l'insécurité de ses ressortissants et de la stupéfiante impunité dont semblent jouir leurs agresseurs sur notre territoire.

La violence, ce sont aussi les centaines de milliers de jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi alors qu'on dénombre déjà un million deux cent mille chômeurs. Constamment incités à consommer par une publicité omniprésente, comment vivront-ils leur nouvelle « situation » ?

S'il ne faut pas tout justifier par la société, celle-ci n'en exerce pas moins sur les citoyens diverses agressions, plus ou moins intenses, qui les poussent à la violence. Une violence qui peut prendre des formes aussi différentes que le viol, l'attentat automobiliste, le terrorisme, la révolte de viticulteurs, le meurtre ou le suicide. Le règne du profit, l'absence de justice, de solidarité et de démocratie, dans la cité comme sur les lieux de travail, la centralisation excessive, la marginalisation des plus faibles abandonnés à eux-mêmes, la répression de ceux qui refusent de continuer à subir, toutes ces violences sociales et bien d'autres ne portent-elles pas condamnation d'un système ? Qu'on se rassure : Peyrefitte ne va pas jusque-là !

Quant à la violence criminelle proprement dite, le garde des Sceaux propose cent cinq remèdes pour s'y attaquer. Des plus utopiques — parce que contraires aux intérêts que sert le gouvernement dont il fait partie — aux plus souhaitables, comme la suppression de la peine de mort — qu'il propose toutefois de remplacer par une longue peine. Doutant avec beaucoup d'autres de jamais voir prises en considération par le président de la République les cent cinq suggestions de son garde des Sceaux, Me Robert Badinter pense cependant qu'il est possible et nécessaire de s'attaquer aux racines de la criminalité moderne, l'un des « sous-produits inévitables » de la civilisation postindustrielle.

Encore convient-il de ne pas se tromper d'objectif. « Par une substitution primitive, écrit-il dans « le Nouvel Observateur », la lutte contre le crime est escamotée au profit de la chasse aux criminels. Mais s'attacher à réduire le crime est une entreprise d'une autre dimension que de s'obstiner à tenter d'éliminer les criminels. A cette entreprise-là notre société se dérobe, parce qu'elle ne peut l'assumer sans se remettre profondément en question. »

C'est bien pourquoi on peut craindre, en effet, que le rapport Peyrefitte demeure longtemps au fond d'un tiroir. Une manière comme une autre d'illustrer « le Mal français » qui connaît, lui, un grand succès.

JEAN-LOUP REVERIER

M.j.c.-Théâtre des Deux-Portes

CHIRAC MUSCLE LA CULTURE

Il faut absolument développer et encourager l'expression artistique et culturelle à Paris », Jacques Chirac dixit. Il faut garantir « l'entière liberté de création », développer « l'animation au niveau des quartiers » et favoriser « les petits théâtres ». Voilà encore de belles déclarations faites par Pierre Bas, maire adjoint R.p.r. de Paris, chargé des affaires culturelles, et par Marcel Landowski, R.p.r. également, directeur des affaires culturelles à la mairie de Paris. Que de mots nobles ! Que de promesses alléchantes ! Mais les actes de ces beaux parleurs n'ont pas tout à fait la même allure...

Les voici. Un beau matin d'août dernier, le 8 exactement. Il est 6 h 30. Paris s'éveille doucement. Tout à coup, une nuée humaine s'abat sur la M.j.c.-Théâtre des Deux-Portes, au 46 de la rue Louis-Lumière, dans le 20e arrondissement : huit cars de C.r.s. et vingt serruriers. La M.j.c. abrite un centre de séjour. Il y a ce jour-là quarante-cinq jeunes dans les dortoirs : ils se retrouvent sur le trottoir à l'heure du laitier. Les animateurs de la maison, arrivés à la rescousse, se font également jeter dehors. Le conflit entre la Ville de Paris et la M.j.c.-Théâtre des Deux-Portes durait depuis vingt mois. Chirac le règle à sa manière : expulsion manu militari.

Expulsion aussitôt suivie d'une réquisition, puisque les policiers remettent les clefs des locaux à l'Association des jeunes des administrations parisiennes. Qu'est-ce donc que cette A.j.a.p. ? Que représente-t-elle ? Elle n'est représentative que de ses quelques dizaines de membres, tous issus des services de la préfecture de police ou de la mairie de Paris. L'Association M.j.c.-Théâtre des Deux-Portes comptait, elle, deux mille huit cents adhérents : tous des habitants du 20e arrondissement ! Et, comme par hasard, le président de l'A.j.a.p., un certain Monteil, est directeur d'un bureau d'architecture de la Ville de Paris... Une belle illustration de Paris-magouille. Pardon, de Paris au mois d'août version Chirac.

Chantage du préfet

Depuis vingt mois la M.j.c.-Théâtre des Deux-Portes vivait sans aucune subvention de la Ville de Paris. Pourtant, dans un rapport d'inspection de la direction de la Jeunesse et des Sports de Paris, daté du 21 juin dernier, on peut lire que, malgré ce handicap, « la participation à toutes les activités a été massive... les programmes 1976-1977 ont été particulièrement riches et variés... la M.j.c.-Théâtre des Deux-Portes a maintenu toutes ses activités... » En effet, en 1976, la M.j.c. a touché douze mille enfants dans les écoles de l'arrondissement et accueilli vingt-six mille spectateurs au cours de quatre cents représentations d'une centaine de spectacles divers.

Salaire de son succès dans le quartier et de l'intensification de ses activités, la M.j.c.-Théâtre des Deux-Portes a connu, dès 1973, quelques difficultés d'ordre budgétaire. Dans un premier temps, le Conseil de Paris a voté une aide supplémentaire. Mais cette subvention ne fut jamais versée. Et, dans un second temps, l'« aide » de la Ville de Paris prit un tour particulier : en janvier 1975, le préfet de Paris demanda l'ouverture d'une enquête sur la gestion de la M.j.c. Après quoi, en juin 1975, les propositions préfectorales prirent des allures de chantage : que la M.j.c. abandonne la gestion du restaurant et du centre d'hébergement, et elle se verra attribuer 270 000 F pour rééquilibrer les exercices 1973 et 1974 ! Autant demander à quelqu'un de scier la branche sur laquelle il est assis. Car le restaurant et le centre d'hébergement sont évidemment les seuls secteurs rentables de la M.j.c. ; les multiples interventions d'animation, d'éducation populaire et de diffusion culturelle ne l'étant pas par définition. Le Conseil d'administration de la M.j.c. refusa donc la suggestion du préfet et maintint sa demande de subventions.

La suite est une escalade dans la répression. Le 23 décembre 1975, le préfet prend un arrêt d'expulsion. Le 6 avril 1976, il tente d'obtenir en référé du tribunal administratif l'expulsion immédiate. Débouté le 28 avril, il dépose un recours devant le Conseil d'Etat le 31 mai. Le 28 juin, il engage une nouvelle action devant le tribunal administratif. L'affaire vient en audience le 23 novembre 1976.

Là, le commissaire du gouvernement reconnaît : « Il n'est nullement établi que la décision prise par le Conseil de Paris ait été fondée. Le préfet ne produit aucun élément permettant de tenir pour établi que les difficultés financières de la M.j.c. aient trouvé leur origine dans des fautes commises par les administrateurs de la M.j.c. »

Il n'en conclut pas moins : « Aucun recours n'ayant été engagé par la M.j.c. contre l'arrêt d'expulsion, la demande du préfet est par conséquent fondée. » De quoi donner des sueurs froides à Courteline : il n'y a aucune raison d'expulser la M.j.c., mais elle le sera quand même ! Et elle l'a été le 8 août 1977.

Alain Crabot, directeur de la M.j.c.-Théâtre des Deux-Portes, commente les événements avec ironie : « En somme, notre seule erreur a été de vouloir rester sur le terrain de la négociation. Nous sommes punis parce que nous n'avons pas été assez méchants, parce que nous n'avons pas attaqué le préfet de Paris en justice pour arrêté d'expulsion abusif. »

Et de dénoncer l'absurdité de la solution finale : « Elle a coûté cher, très cher. Elle a coûté à la Ville de Paris, donc aux contribuables parisiens, deux fois plus qu'il n'aurait fallu pour le fonctionnement normal de la M.j.c. » Car, en plus de la mobilisation des cars de C.r.s., la mairie de Paris a dû payer le déménagement de tout le matériel qui était le bien propre de l'association M.j.c.-Théâtre des Deux-Portes. Une addition salée. →



changer la vie culturelle

Télévision

DU BON CINEMA A ANTENNE 2

Le cinéma est souvent le cache-misère des chaînes de la télévision française : en lieu et place des créations télévisées, qui disparaissent peu à peu, on met un film bouche-trou. Ni vu ni connu : la grille est remplie. Ce malheur a parfois du bon : quand les films sont de qualité. C'est le cas au cours de ce mois de septembre sur Antenne 2, où le ciné-club diffuse « Henri V » de Laurence Olivier le 9, « Le Père Noël a les yeux bleus » de Jean Eustache le 16 et « l'Atalante » de Jean Vigo le 23. Sans oublier que nous aurons aussi droit à « Divorce à l'italienne » de Pietro Germi le 22 à 20 h 30. A vos postes !

Théâtre

PREMIERES PIECES A L'ODEON

En collaboration avec le bureau d'auteurs de l'Association technique pour l'Action culturelle, le Théâtre de l'Odéon organise, du 12 au 17 septembre, une semaine de lectures-rencontres avec de jeunes auteurs. Chaque soir, à 18 h 30, des inconnus viendront présenter ou lire eux-mêmes leurs pièces, leur « première pièce ». L'initiative est d'importance dans un pays où le statut social de l'auteur de théâtre est inexistant : pour un Ionesco couronné, combien de talents demeurés inconnus ? Mais cette expérience sera la seule du genre cette saison à l'Odéon. Pourquoi ?

Festival

THEATRE AMATEUR A LILLE

Au moment où s'achève la saison des festivals, Lille s'offre le sien du 10 au 25 septembre. Il est vrai qu'il s'agit là d'une tradition ancienne. Puisque le Festival de la Vieille Bourse en est à sa vingt-quatrième édition. Il s'agit d'un rassemblement de troupes de théâtre amateur. Ce qui ne veut pas dire de théâtre de seconde catégorie. L'affiche en témoigne : des « Farces » de Molière les 10 et 11, « la Fausse Suivante » de Marivaux les 12 et 13, un spectacle Rimbaud le 14, « le Premier » d'Israël Horovitz le 16, « Requiem pour une nonne » de William Faulkner, « l'Assemblée des femmes » de Robert Merle le 20, « Mademoiselle Julie » de Strinberg le 21, « les Mystères de Paris » d'Eugène Sue les 23 et 24 et les marionnettes du Castelet lillois les 17, 21 et 25. Le tout étant ponctué, le 24, par un grand débat public sur le double thème : que peut apporter le théâtre amateur à une collectivité (commune, quartier, établissement, etc.) ?

Chanson

QUAND ON AIME LE MUSIC-HALL

Le Palace, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris : là chantèrent Damia et Maurice Chevalier, Yvette Guilbert et Lucienne Boyer, là débuta Charles Trenet. Cette salle de music-hall, classée par les Monuments historiques, devint ensuite un cinéma puis un théâtre. Elle renoue aujourd'hui avec la chanson. Neuf cents places dans une ambiance « rétro » pour voir et écouter Pia Colombo, Lluis Llach, le Cuarteto Cedron, Joan-Pau Verdier, Beau Dommage, Raoul Dugay, Manduka, Toto Bissainthe, Brenda Wootton, Djamel Allam, Jean-Max Brua, Gilles Elbaz et des dizaines d'autres. Une vraie saison internationale de chanson dans un music-hall retrouvé.

Beaubourg

PARIS - NEW YORK EN . . . TELEVISION

Depuis le 7 septembre, et jusqu'au 17, l'Institut national de l'audio-visuel présente à Beaubourg, à l'occasion de l'exposition Paris - New York, une trentaine de films diffusés sur le petit écran français depuis 1964. On peut y voir les réalisations de Jean-Marie Drot consacrées à Marcel Duchamp, à Fernand Léger, à la créativité à l'américaine, à Jean Arp et à Man Ray. Il y a aussi la série de Jean-Pierre Marchand sur Matisse, Giacometti, Calder, Miro, Prévert, Steinberg, etc. Et « Un certain regard » de Gérard Patris sur Max Ernst. Et une émission d'Igor Barrère sur « les Mass media aux Etats-Unis », etc. De Paris à New York, et dans l'autre sens, des mots se sont baladés : dadaïsme, cubisme, surréalisme, abstraction lyrique, réalisme, hyperréalisme. La télévision s'en fait le témoin : ses images sont peut-être même plus vivantes que celles de l'exposition de Beaubourg . . .

Livres

CES ROMANS ATTENDUS . . .

Chaque rentrée est l'occasion pour les éditeurs de relancer leur machine et d'annoncer des titres tonitruants, du jamais lu, du génial. Le roman étant le domaine où l'illusion se vend le mieux. Attendre et voir. Les pièges publicitaires sont grands : n'y tombons pas les yeux fermés. Trions parmi les prévisions mirifiques et gardons ce qui risque de tenir le coup à la lecture. Quelques bonnes surprises en perspective : « La neige brûle » de Régis Debray (Grasset), « Que sont les siècles pour la mer » de Max Gallo (Robert Laffont), « Père et fils » de Gérard Guégan (Grasset), « les Enfants du parc » de Pierre-Jean Rémy (Gallimard), « l'Armoire » de Pierre Bourgeade, « Kurwenal » d'Yves Navarre et « le Jardin des absents » de Nicole Avril. Pour le reste, le hasard nous vaudra sans doute deux ou trois révélations.

ROMAN

*** Elsa Morante : la Storia (Gallimard).**

Quand ce roman fut publié en Italie, on parla de Tolstoï, d'Hugo et de Michelet. Mais à quoi bon chercher des équivalents ? Cette immense fresque populaire est d'abord italienne.

*** Achille Campanile : le Héros ou Debout les morts ! (Denoël).**

Où l'on voit les belles valeurs occidentales — l'armée, la patrie, la famille et l'héroïsme — sombrer dans la dérision. Un humour que tout le monde n'appréciera peut-être pas...

*** Anna-Maria Corbara : Je saurai vivre sans toi (Denoël).**

En Corse, un père initie sa fille à une philosophie personnelle qui n'est rien d'autre que l'optimisme appliqué au moindre geste quotidien.

*** Alberto Vasquez-Figuerosa : Ebène (Flammarion).**

Nadia, Noire africaine, championne olympique, diplômée de sciences politiques et de la Sorbonne, mariée à un photographe scandinave, se fait enlever dans un village du Cameroun par des trafiquants d'esclaves. Nous ne sommes pas au XVIIIe siècle. L'aventure se passe dans la seconde moitié du XXe. Fiction ou réalité ?

*** Daniel Depland : le Chien de pique (Gallimard, collection Blanche).**

Un aéroport. Un avion qui n'arrive pas. Une attente angoissante. Et des souvenirs qui défilent.

*** André Stil : l'Ami dans le miroir (Julliard).**

Une amitié d'hommes. Au cœur du monde ouvrier. Une histoire pleine de tendresse bourrue... mais qui tourne court. Tragiquement.

DEMENAGEMENT

garde-meubles

PARIS ET BANLIEUE tous les jours

PROVINCE départ hebdomadaire sur toute la France

CORSE en combiné ETRANGER

Monget

9, rue Marceau 92300 Levallois

757 6666

CHAMBRE SYNDICALE DE FRANCE

visite et devis gratuits sans aucun engagement

Certains déménagements font l'objet de remboursement. Nous consulter avant toute décision.

CHIRAC MUSCLE LA CULTURE



Chirac aimerait bien faire croire à ses administrés qu'il n'est pour rien dans cette histoire. Pour se dédouaner, il a envoyé une belle lettre, à des milliers d'exemplaires, à tous les Parisiens qui avaient signé des pétitions de soutien en faveur des Deux-Portes : « Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation créée par la décision prise par la Ville de Paris... » Tiens, c'est donc la Ville de Paris qui a décidé l'expulsion ! « Il m'a semblé utile de compléter votre information sur cette affaire. C'est dans cet esprit que je vous prie de trouver ci-joint une note qui en fixe les données exactes. » La lettre est signée, mais la note est anonyme. Pas fou, Chirac : les données ne sont pas si exactes qu'il le prétend.

La note incrimine « une gestion inconsidérée » et, plus loin, des « fautes de gestion caractérisées ». Ce faisant, elle diffame la M.j.c.-Théâtre des Deux-Portes, puisque le tribunal administratif a déclaré cette accusation non fondée. En réalité, s'il y a eu fautes, ce sont des fautes de la Ville de Paris qu'il faut parler : de cette subvention votée en décembre 1973 qui n'a jamais été versée ; de cette décision d'expulsion arbitraire ; de ces vingt mois où des artistes et des animateurs ont travaillé, sans être payés, pour un quartier de Paris.

Chirac leur paiera-t-il un jour leur dû ? Il y a de grandes chances pour qu'il y soit obligé. Car, maintenant, la M.j.c. a contre-attaqué : elle demande à la Ville de Paris des dommages et intérêts pour rupture abusive de contrat. Le préfet de Paris n'avait-il pas d'ailleurs déclaré, le 26 juin 1976, devant le tribunal administratif, que la M.j.c. pourrait « engager une procédure en dommages et intérêts pour résiliation abusive » ? Cet aveu ne figure évidemment pas dans la lettre du maire !

A un kilomètre à peine

La duplicité de Chirac est évidente. Et, s'il en fallait encore une preuve, voici une petite histoire qui se passe de commentaires. En juin dernier, une délégation de la M.j.c.-Théâtre des Deux-Portes a été reçue à la mairie de Paris par deux personnes, dont Mme Tardivier, secrétaire du maire adjoint Bas. Les deux chiraquiens de service furent onctueux et détendus. Ils affirmèrent : « M. Chirac entend vraiment établir le dialogue avec tous les Parisiens. Il n'envisage pas de pénaliser la population du 20e arrondissement, qui n'a pas voté pour lui. De son côté, M. Bas a particulièrement à cœur de trouver une solution pour votre M.j.c. » On connaît effectivement la solution de ces « messieurs » : les C.r.s. !

Alain Crabot précise : « Nous, nous voulons toujours négocier. Depuis qu'il est maire, nous avons écrit trois fois à Jacques Chirac. Il ne nous a jamais répondu. Qu'à cela ne tienne, nous avons une mission : animer un quartier de Paris. Nous allons continuer à l'assumer, à prouver qu'elle correspond à des besoins de la population et que la Ville de Paris doit en conséquence nous fournir des moyens et des outils. La M.j.c. s'est installée dans un local (1), à un kilomètre à peine de la rue Louis-Lumière. Et, de là, nous allons poursuivre nos activités pour que nos adhérents soient lésés le moins possible. »

En effet, dès le 15 septembre, les ateliers de la M.j.c.-Théâtre des Deux-Portes vont reprendre, disséminés dans des écoles, dans des salles paroissiales et dans des lieux privés, prêtés par d'autres associations. En octobre, les Deux-Portes présenteront une programmation-théâtre dans Paris. En novembre, elles proposeront le nouveau récital du chanteur Christian Dente au Théâtre Paris-Nord : il sera entouré par un certain nombre d'interventions d'Action-Chanson. En décembre, ce sera la danse. En janvier, « Dix Jours pour le jeune cinéma » au quartier Latin. Bref, la M.j.c.-Théâtre des Deux-Portes va envahir Paris.

Par ailleurs, le comité de soutien de la M.j.c.-Théâtre des Deux-Portes (qui rassemble des centaines d'organisations nationales culturelles, syndicales et éducatives) va multiplier manifestations et actions de solidarité. Le 17 septembre, à son initiative et à celle de la Fédération française des M.j.c., les manifestants iront rue Louis-Lumière réclamer la restitution des clefs des locaux à la M.j.c.-Théâtre des Deux-Portes. Le 11 novembre, dans le cadre d'une journée nationale pour la culture et l'éducation populaire, le comité de soutien tiendra un meeting dans une grande salle parisienne.

Chirac n'a pas fini d'entendre parler de la M.j.c.-Théâtre des Deux-Portes.

JEAN-PAUL LIEGEOIS

(1) 9 rue de Monte-Cristo, 75020 Paris.

© Fondation Jean Jaurès

PETITES ANNONCES

AVIS D'EMBAUCHE

Un couple : l'homme devra remplir les conditions pour être nommé **chef de parc automobiles.**

La femme assurera le **gardiennage** du Centre technique.

Pour tous renseignements concernant conditions de rémunération, de logement et sujétions de service, s'adresser au bureau du personnel, 114, Grande-Rue, à Villemomble ; ou au poste 370, tél. : 378.05.80.

Candidatures avec curriculum vitae et références à adresser à M. le Maire, 93250 Villemomble, avant le 15 septembre 1977.

Ville de Créteil (Val-de-Marne), 65 000 habitants, recherche chef du personnel. Connaissance informatique nécessaire.

Adresser candidatures et curriculum vitae à M. le Maire, hôtel de ville, 94 000 Créteil.

Municipalité d'Union de la gauche (ville de 150.000 habitants située dans l'Ouest) recherche journaliste confirmé pour renforcer son service d'information.

Ecrire au journal, service des petites annonces, 12, cité Malesherbes, 75009 Paris, qui transmettra.

Ville de Mer (Loir-et-Cher) chef-lieu de canton de plus de 5 000 habitants recrute un moniteur d'éducation physique diplômé M.n.s.

Possibilité logement gratuit. Envoyer C.v. à M. le Maire, 41500 Mer.

Société industrielle recherche agent commercial région parisienne. Fixe plus commissions, frais payés, voiture fournie.

Ecrire pour rendez-vous : Tillie, 3, rue de la Ferme, 94370 Sucy-en-Brie.

Ville de Chilly-Mazarin (Essonne), 17 000 habitants. Recrute d'urgence, par voie de mutation, un adjoint technique.

S'adresser à M. le Maire, 91380 Chilly-Mazarin. (Tél : 909 10 13.)

Boissy-Saint-Léger (Val-de-Marne), 9.900 habitants. C.e.s. — lycée — réseau express régional (Saint-Germain-en-Laye - Boissy-Saint-Léger) — Paris à 17 km. Recrute, par voie de mutation, un directeur des services techniques. Logement de fonction. Candidature à adresser à M. le Maire, 94470 Boissy-Saint-Léger. (Tél. : 569 04 24 et 569 00 33.)

RECHERCHE

Un animateur socio-culturel expérimenté pour ouverture d'un centre d'animation de quartier.

Adresser C.v. à M. Furlan, mairie, 91230 Montgeron.

URGENT - Ville de Chilly-Mazarin (Essonne) recrute une infirmière puéricultrice diplômée d'Etat pour poste de direction à la crèche familiale (logement de fonction).

Tél. : 909 10 13.

Ville banlieue nord recherche un responsable pour son service d'information.

Adresser C.v. au journal, service des petites annonces, 12, cité Malesherbes, 75009 Paris, qui transmettra.

La commune des Ulis recrute un directeur des services techniques. 20 000 à 40 000 habitants, avantages statutaires, prime de technicité maximum, logement de fonction. Curriculum vitae à adresser à M. Loridant, maire, 91 - Les Ulis.

AVIS DE CONCOURS

Bourganeuf (Creuse), 3.940 habitants. Lycée mixte, C.e.t. féminin. Recrute par concours sur titre pour le 1er janvier 1978 un secrétaire général. Conditions statutaires.

Adresser candidatures avec C.v. à M. le Maire, 23400 Bourganeuf.

Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), 69.700 habitants, recrute par voie de mutation un rédacteur pour être affecté au service de l'Information.

Candidatures et curriculum vitae à M. le Maire (secrétariat général), 44600 Saint-Nazaire. Très urgent.

S.E.C.
SOCIETE D'ENTREPRISES DE CANALISATIONS
145, avenue de Saint-Ouen -
75017 PARIS 17e.
Centre de travaux :
25, rue Brizeux,
56100 LORIENT.
Tous travaux de canalisations :
EAU — GAZ — ASSAINISSEMENT
ETUDES ET PROJETS
S.A. au capital de 2.000.000 de francs
R.C. Seine 56 B 11-392

NOUVEAU
Au 94, rue Saint-Lazare, à Paris
LA TIRELIRE
Distribution de prêt-à-porter féminin
Vente directe
à prix super-promotionnel
Epargnez en nous rendant visite
Conditions intéressantes pour Comités d'entreprise. Nous consulter. Tél. : 874-56-94.

ENTREPRISE GENERALE DE NETTOYAGE
134, avenue Henri-Barbusse,
93140 Bondy.
Tél. : 847-14-02, 848-40-10.
Etablissement Guilbert S.a.r.l.
Vitres — Sols — Parquets —
Spécialistes : entretien de grands ensembles, administrations, collectivités, rabotage, vitrification, etc.
Entretien journalier et mensuel de bureaux.
Enlèvement gros volumes, emballages, etc.

Directement du producteur
CHAMPAGNE BARON FUENTE
Vigneron
21, av. F. Drouet
02310 Charly-sur-Marne
19 à 22 F T.T.C. départ
Prix pour comités et collectivités
Tarif sur demande
tél. : (23) 82.01.97.

Militants socialistes, sympathisants, hommes et femmes de progrès

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou vous n'êtes pas satisfaits du vôtre ?

Une société amie, les Editions Martinsart, vous offre des postes stables et rémunérateurs, dans une ambiance sympathique et agréable.

Il s'agit de diffuser la nouvelle collection « les Grands Révolutionnaires ».
Il faut :

- *avoir le goût des contacts humains,*
- *une bonne formation générale,*
- *être disponible à plein temps,*
- *posséder un véhicule en bon état.*

Formation assurée.

Pour un entretien ou de plus amples renseignements, s'adresser à :

J.J. Schoemann, Editions Martinsart 58, rue des Capucins, 41200 Romorantin.

CAMUS: DE MOINS EN MOINS ETRANGER

Les Français, un peu partout en France, essayent de se souvenir ce que furent les jours et les nuits de leur Libération, et les drapeaux s'inclinent devant les monuments, et les fleurs coupées pleurent sous la pluie d'un été décevant pour les vivants, et les visages vieillis se figent sur la chance qu'ils eurent de ne pas mourir alors. A l'autre bout de la ronde, un vieil assassin S.s. s'évade d'un hôpital où l'on soignait les douleurs qu'il avait finalement eu le temps d'avoir, et des bombes éclatent à Châlons au nom d'un fascisme éternel, et des spectacles expriment la fascination des hommes devant les crimes de leurs semblables. Alors, il n'était ni trop tôt ni trop tard pour ouvrir ces quelques pages, maintenant rééditées, dans lesquelles Albert Camus témoigna de son temps (1).

Des éditoriaux de « Combat », des extraits de conférences, des articles piqués de-ci de-là. Peu de choses en somme, que l'auteur lui-même ramassa en un seul ouvrage lorsqu'il décida de se retirer de l'action publique et politique. Le fruit, souvent amer, d'une expérience dans laquelle l'écrivain et le moraliste se sentirent bien vite à une place qui n'était pas la leur et qu'il fallait donc abandonner, sans regret de la quitter comme sans regret de l'avoir prise, entraîné qu'on était par la flamme du combat clandestin et par la lumière de ce qu'on espérait pour l'avenir. Mais l'écrivain était sans doute trop jeune encore pour jouer les Mauriac substituant à sa veine littéraire tarie le commentaire de l'actualité, et le moraliste détenait une vision trop absolue du destin pour se limiter aux obligations quotidiennes de la gestion des choses ou, pis pour lui, pour être conduit à se prêter un jour aux palinodies de l'engagement des clercs. Et ce destin tant fréquenté crut sans doute lui faire une grâce en l'emportant très tôt, sur la ligne droite de la route du soleil et alors que la nécessité n'avait pas fait naître Bison futé.

« Actuelles » — Ecrits politiques. Notre pays et le monde ont beaucoup changé. Cette Europe des ruines et de la misère dans laquelle erraient les êtres que la pudeur qualifiait de « personnes déplacées » a eu le temps de découvrir les joies de l'abondance, puis ses réalités et enfin ses mythes . . . « La paix reviendra sur cette terre éventrée et dans ces cœurs torturés d'espérances et de souvenirs. On ne peut pas toujours vivre de meurtres et de violences. Le bonheur, la juste tendresse auront leur temps », écrivait Albert Camus dans la soirée du 25 août 1944, alors que les cloches de Paris et de la banlieue annonçaient l'arrivée des premiers chars de la division Leclerc. Mais qui peut aujourd'hui affirmer que le bonheur et la juste tendresse ont enfin eu leur temps ? A lire, à entendre, et même à écouter, rien n'est moins évident. Et pourtant la terre n'est plus éventrée, sinon par les autoroutes. Et ce qui torture les cœurs est à coup sûr de moins en moins les souvenirs, et probablement de moins en moins les espérances. Semble-t-il, plutôt, une sorte de crainte ou une vraie peur devant ce qui doit venir, comme si la vieille civilisation qui, d'Athènes à Washington, a parcouru deux millénaires et demi dans ses histoires de famille se découvrait à bout de souffle.



Albert Camus, à « Combat ».

« Le vrai désespoir ne naît pas devant une adversité obstinée, ni dans l'épuisement d'une lutte inégale. Il vient de ce qu'on ne connaît plus ses raisons de lutter et si, justement, il faut lutter. » Deux phrases de l'avant-propos qu'écrivit Camus lors de la première édition d'« Actuelles ». Trente ans après, serait-il stupide de les écrire ? Et serait-il stupide de les poursuivre, comme les poursuivait Camus, qu'il faut débarrasser de la réputation simpliste d'avoir été le philosophe de l'absurde : « Les pages qui suivent disent simplement que, si la lutte est difficile, les raisons de lutter, elles du moins, restent toujours claires. »

La banalité de ces raisons n'a d'égale que leur importance. Il s'agit de la liberté et de la justice, étant entendu que Camus refuse de croire que « la justice puisse exiger, même provisoirement, la suppression de la liberté ». C'est pour elles que l'écrivain a rejoint la Résistance contre les nazis, et non contre les Allemands. Et c'est à cause d'elles qu'il ne va pas s'égarer lorsqu'au lendemain de la guerre la réalité stalinienne apparaîtra à ceux qui voulaient voir bien avant que Nikita Khrouchtchev ouvre les yeux des autres. En y réfléchissant mieux, quelle déception sans doute d'être amené à constater que le combat n'était pas terminé avec l'effondrement du Reich hitlérien et que, parmi ceux qui avaient le plus contribué à son effondrement, existait un régime commettant les mêmes crimes contre la liberté et la justice.

Dans une réponse à Emmanuel d'Astier de La Vigerie, Camus est de la plus grande clarté : « Je vais vous donner un bon exemple de violence légitimée : les camps de concentration et l'utilisation comme main-d'œuvre des déportés politiques. Les camps faisaient partie de l'appareil d'Etat, en Allemagne. Ils font partie de l'appareil d'Etat, en Russie soviétique . . . Ce que j'ai voulu dire est assez simple . . . Il n'y a pas de raison au monde, historique ou non, progressiste ou réactionnaire, qui puisse me faire accepter le fait concentrationnaire. » Simple en effet. Encore que les découvertes successives de ces réalités laissent toujours rêveurs. Des ex-communistes aux « nouveaux » philosophes, la liste est longue de ceux qui, n'ayant sans doute jamais lu ou, s'ils l'avaient fait, jamais cru Camus — et quelques autres —, crient d'autant plus fort, lorsqu'ils ont les yeux dessillés, qu'on veut bien leur faire le crédit de croire qu'il leur faut maintenant s'étourdir par leur propre voix pour oublier ce qu'ils avaient couvert, sinon glorifié.

En tout cas, ce genre d'hésitation n'avait pas cours chez Camus. L'évolution des écrits regroupés dans « Actuelles » le montre. Elle montre aussi ce qui a nourri une œuvre littéraire baptisée philosophie de l'absurde. Il suffirait, en effet, de peu pour franchir le pas conduisant au dégoût et au désespoir, et l'actualité d'« Actuelles » éclate chaque jour que l'information nous donne. Mais l'intransigeance est bien la source de l'espoir et du combat à la nécessité perçue. Lorsque Camus dénonce ceux qui veulent taire les crimes des uns sous prétexte qu'ils diminueraient la puissance condamnable de ceux des autres, il fait preuve de cette intransigeance et de cet espoir. Répliquant à Gabriel Marcel, qui lui reprochait d'avoir situé « l'Etat de siège », pièce sur la tyrannie totalitaire, en Espagne et non dans un pays de l'Est, l'écrivain réplique : « J'ai dit aussi haut que je l'ai pu ce que je pensais des camps de concentration russes. Mais ce n'est pas cela qui me fera oublier Dachau, Buchenwald et l'agonie sans nom de millions d'hommes, ni l'affreuse répression qui a décimé la République espagnole. »

Que reste-t-il alors à l'écrivain et à l'homme qui renonce à l'action politique sous sa forme quotidienne ? Etre « le témoin de la liberté ». L'engagement, c'est aussi cela : « . . . Arrivé à ce comble de déraison, rien ne doit nous empêcher de dénoncer la duperie de ce siècle qui fait mine de courir après l'empire de la raison, alors qu'il ne cherche que les raisons d'aimer qu'il a perdues. » Un siècle cruel et décharné. « Il n'y a pas de vie sans dialogue, écrit Camus. Et, sur la plus grande partie du monde, le dialogue est remplacé aujourd'hui par la polémique. Le XXe siècle est le siècle de la polémique et

→

LUCERNAIRE FORUM

un nouveau lieu de rencontres

2 Théâtres

dirigés par : Laurent TERZIEFF
Luce BERTHOMME

2 Cinémas

1 salle de Concert

dirigée par : Didier William LEPAUW

1 salle de Danse

dirigée par : Félix BLASKA

1 galerie de Peinture

dirigée par : MAC'AVOY — LEENHART

galerie de photos - restaurant - disques - livres - posters - cassettes - journaux - stands d'artisanat de tous pays

13 SPECTACLES PAR JOUR-250 SPECTACLES PAR AN

OUVERT DE MIDI A 2 H DU MATIN

LA CARTE D'ABONNEMENT : 50 F VALABLE 1 AN

40 % de remise sur : toutes les pièces de théâtre - tous les concerts et les ballets
20 % de remise sur tous les films
20 % de remise au BROADWAY pour la technique relief: LA SPACIOVISION
Vous recevrez auparavant tous les programmes

Je désire devenir un ami du LUCERNAIRE
Nom.....
Prénom.....
Adresse.....

Règlement par chèque, mandat ou c.c.p. à adresser à :
LUCERNAIRE FORUM
53 rue Notre-Dame des Champs - 75006 PARIS

unité

→

de l'insulte . . . Il n'y a pas de vie sans persuasion. Et l'histoire d'aujourd'hui ne connaît que l'intimidation. » D'où une dénonciation terrible des idéologies totalitaires, « car ce que cherche le conquérant de droite ou de gauche, ce n'est pas l'unité, qui est avant tout l'harmonie des contraires, c'est la totalité, qui est l'écrasement des différences . . . Quand on veut unifier le monde entier au nom d'une théorie, il n'est pas d'autres voies que de rendre ce monde aussi décharné, aveugle et sourd que la théorie elle-même. Il n'est pas d'autres voies que de couper les racines mêmes qui attachent l'homme à la vie et à la nature ».

« Actuelles ». A relire, trente ans plus tard. La Somalie et l'Ethiopie progressistes sont en guerre, et le général Pinochet recommence la gloire de Franco. La torture est brésilienne et l'asile psychiatrique est soviétique. La maladie et la famine ravagent des continents entiers. Des marcheurs du dimanche se battent contre les centrales nucléaires et laissent les gouvernements accumuler le plus formidable arsenal de mort dans les silos atomiques. C'est vrai : « Si la lutte est difficile, les raisons de lutter, elles du moins, restent toujours claires. »

GEORGES FRAMERIES

---

(1) Albert Camus, « Actuelles » — Ecrits politiques. Collection Idées, Gallimard.

l'unité

Rédaction : 12, cité Malesherbes
75009 Paris - Tél. : 878.40.73

Administration : 41, bd de Magenta
75010 Paris - Tél. : 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy
Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION EN CHEF
Nicole Chaillot, Guy Perrimond

REDACTION
Robert Butheau, Marie-José Bernardot, Christine Cottin, Georges Frameries, Claude Fuzier, Frédérique de Gravelaine, Michèle Kespi-Backmann, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Muller, Francis Pisani, Emmanuèle Plas, Jean-Loup Revérier, Maurice Séveno, Antoine Violet.

DOCUMENTATION
Véronique Néiertz

DESSINS
Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Teich, Lacroux

PHOTOS
Pascal Lebrun

AVEC LA COLLABORATION DES MEMBRES DU SECRETARIAT NATIONAL ET DU BUREAU EXECUTIF DU PARTI SOCIALISTE

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Publicité : Renée Skoblinsky, 12, cité Malesherbes - Tél. : 878.40.73
Directeur de publication : Claude Estier
Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité
Cadet Photocomposition, 75009 PARIS
Imprimerie E.T.C., 76190 Yvetot.

LETTRE OUVERTE AUX ECOLOGISTES

(Suite de la page 32)

Certains parmi les écologistes demandent déjà des comptes au Parti socialiste comme s'il gérait les affaires de la France, comme s'il était déjà au pouvoir,... et pour faire la même politique.

Les socialistes ont indiqué depuis plusieurs années (avant que naisse le mouvement écologiste) ce que devaient être, à leur sens, les limites du nucléaire ; ils ont posé le problème des garanties, celui de la nécessaire diversification des sources d'énergie et celui de l'intervention permanente de la puissance publique.

Ils sont particulièrement bien placés pour dialoguer avec les écologistes et pour prendre en charge beaucoup de leurs préoccupations. Ils sont tout aussi bien placés pour leur dire un certain nombre de choses, les obliger à regarder la réalité en face, à sortir d'un certain confusionnisme et à clarifier leurs positions.

Il est aisé de disserter sur la croissance lorsqu'on dispose de bons revenus. Un autre type de croissance, c'est-à-dire une croissance économique utile au peuple, ne conduit pas à envisager une croissance zéro ni même une diminution de la croissance. Il faut se préoccuper d'assurer le plein-emploi dans un pays qui s'en éloigne de plus en plus et qui risque de connaître bientôt le million et demi de chômeurs.

Qui nous proposera sérieusement de revenir à une société pastorale, d'abandonner les villes et les activités industrielles ?

Peut-on faire l'impasse honnêtement sur le déficit énergétique que connaît déjà la France et qui va s'aggraver d'ici à 1985 ? Ce déficit est déjà d'environ 51 milliards de francs, exprimés en « importation de pétrole brut pour besoins français », et il serait plus lourd si ce n'était la récession économique actuelle qui entraîne la limitation de nos importations.

Nous ne produisons que 57 % du charbon que nous consommons, 34 % du gaz naturel, et 2 % du pétrole. L'électricité nucléaire et hydraulique ne représente aujourd'hui que 8 % de notre consommation d'énergie. C'est dire l'ampleur de notre dépendance à l'égard de l'étranger.

Quant aux énergies nouvelles (comme le solaire et le géothermique), il semble que leur apport à l'horizon 1985, même en faisant des efforts plus substantiels, ne pourrait être encore que marginal (1 % du total consommé).

On ne peut donc condamner tout recours à l'énergie nucléaire sans faire l'impasse sur des questions aussi essentielles que le niveau de vie des Français et la capacité de la France à demeurer une nation industrielle libre et indépendante.

Quelles solutions de remplacement nous proposent les écologistes ? Ils ne se sont jamais exprimés sur ce sujet capital.

Ils doivent le faire, s'ils ne veulent apparaître, tour à tour, comme manipulés contre l'Union de la gauche, soit par certaines formes de gauchisme, soit par le pouvoir.

Demain, la droite sera encore au pouvoir, ou bien ce sera l'Union de la gauche. Il n'y a pas d'autre hypothèse, pas plus pour les écologistes que pour le reste des Français.

Renvoyer dos à dos les deux camps serait absurde ; ce serait faire le jeu de la droite. A l'heure où une majorité de Français aspire au changement, il ne faudrait pas qu'une sorte d'alibi écologique, comme — toutes proportions gardées — l'alibi poujadiste en 1956, détournât quelques centaines de milliers de citoyens des choix fondamentaux. Alors, oui, la France risquerait de connaître ce que les écologistes appellent la « dictature du nucléaire » (et du reste).

Quant aux socialistes, ils doivent multiplier les occasions de discussions avec les écologistes, car ils n'ont pas, eux non plus, la science infuse.

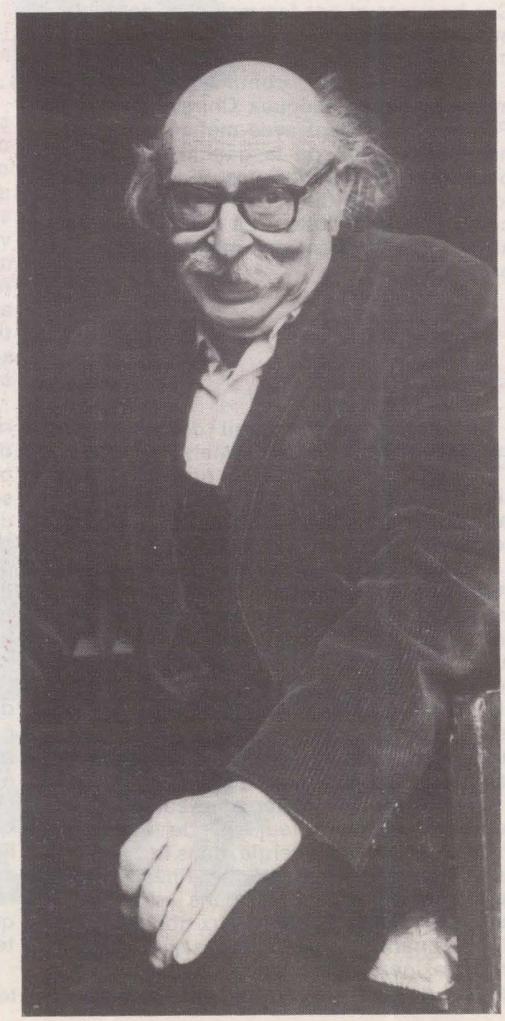
La proposition de François Mitterrand d'organiser, le moment venu, un référendum sur le nucléaire permettra cette confrontation indispensable.

S'il en est ainsi, ce sera la fin du « domaine réservé ». « Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement . » Les scientifiques, quand ils le veulent, savent exposer simplement les choses les plus compliquées. Le peuple, quand il est informé, lorsque le débat est mené contradictoirement et honnêtement (ce qui est rare aujourd'hui en France), sait trouver la vérité.

Pourquoi les Français n'auraient-ils pas, un jour, le droit de décider dans une matière qui touche à leur existence même ?

L. M.

JEAN ROSTAND

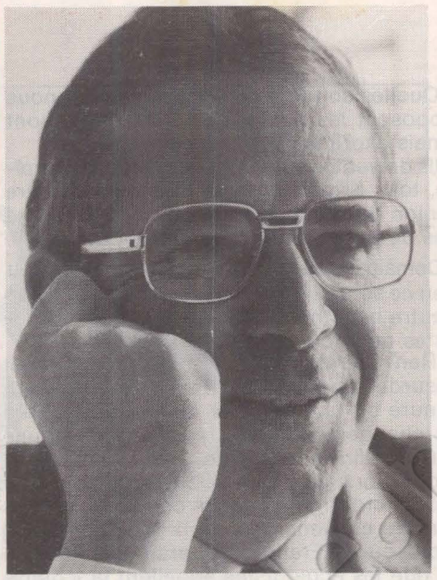


La liberté et l'indépendance dont fut empreinte la vie exemplaire de Jean Rostand ne permettront à personne de chercher à s'en approprier la pensée à titre posthume. Humaniste s'il en fut, président d'honneur de la Libre Pensée et du Mouvement de la paix, membre de l'Académie française, l'« homme aux grenouilles » vient de s'éteindre à quatre-vingt-trois ans. Il aura su partager sa vie entre la science et l'engagement passionné pour de grandes causes.

A la pointe du combat contre l'armement atomique, apportant sa caution scientifique et morale dès les premières actions en faveur de la libéralisation de l'avortement, Rostand fut un militant antigaulliste qui ne masquait pas ses doutes : « Sentimentalement, je suis pacifiste, mais pas non violent ; socialiste révolutionnaire, je serais plutôt anarchiste ou gauchiste, mais bien souvent déchiré entre cette sensibilité et le souci de l'efficacité. »

On lui doit d'intéressantes découvertes scientifiques dont, par-delà ses dizaines d'ouvrages de biologie et sa collaboration à de nombreuses encyclopédies, il sut faire partager l'intérêt et la signification philosophique à un vaste public grâce à ses talents d'écrivain et de vulgarisateur. Son humanité et sa bonté frappaient tous ses amis. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, il n'occupait qu'une partie de sa vaste demeure de Ville-d'Avray, le restant de celle-ci étant offert à l'hébergement de travailleurs immigrés.

LETTRE OUVERTE AUX ECOLOGISTES



par Louis Mermaz

Le rôle des socialistes n'est pas de récupérer les écologistes, mais de les comprendre et de leur dire un certain nombre de **vérités.**

Les écologistes existent désormais en France, dans toute l'Europe, et même vraisemblablement dans le monde entier.

Qui sont-ils ? Généralement des jeunes, des intellectuels, des universitaires, des cadres et des techniciens.

Ils ont mis le doigt sur une question fondamentale : le gaspillage de la nature. Ils revendiquent un autre mode de vivre et d'exister.

Ils appartiennent aux mêmes couches sociales que celles dans lesquelles recrute le Parti socialiste. Leurs militants ont parfois un air de famille avec les nôtres.

Mais une différence capitale sépare les uns des autres : les écologistes répugnent encore à l'explication politique et souvent avec une rage naïve renvoient dos à dos capitalistes et « bureaucrates socialistes ». Ces hommes et ces femmes sont généralement dépourvus de culture et de tradition politiques.

Attirés par les commissions extra-municipales de Jacques Chirac, maire de Paris, ils regardent avec méfiance, parfois hostilité, l'Union de la gauche qui, seule pourtant, peut changer les choses en profondeur. Ils se disent ennemis du profit comme de la pollution. La gauche peut les attirer. Ils n'hésitent pas moins à sauter le pas.

La rencontre de Courtenay

Le Parti socialiste avait décidé d'être présent sur le site de Creys-Malville, les 30 et 31 juillet, à Courtenay, dans un petit village dont le maire socialiste, Georges Cécillon, a fait preuve, trois jours durant, de beaucoup de calme, de fermeté et de courage.

Le débat organisé par les socialistes, qui réunissaient quelque trois cents personnes, sans compter ceux qui suivirent dehors les discussions retransmises par haut-parleur, aura été pratiquement le seul forum de ces deux journées. Les élus de la région Rhône-Alpes et les militants du Parti socialiste se sont relayés pendant trois heures au micro et ont dialogué ce samedi matin-là dans une atmosphère tranquille.

Les socialistes ont rappelé leur hostilité au « tout nucléaire », leur désir de voir diversifier les sources d'énergie, dans le cas précis du surrégénérateur Super-Phénix, leur opposition à un projet qui, dans les circonstances actuelles, échappe aux normes juridiques, financières et politiques qu'on est en droit d'exiger. Il a été rappelé que le conseil général de l'Isère, approuvé par les instances du Parti socialiste, avait saisi le Conseil d'Etat pour demander l'arrêt des travaux et que, de façon plus générale, l'assemblée départementale, suivant en cela la thèse des socialistes, soulevait plusieurs préalables : vote d'une loi nucléaire par le Parlement, création d'une Agence nationale de sécurité, rétablissement du Commissariat à l'énergie atomique dans toutes ses prérogatives, participation financière majoritaire de la puissance publique au projet, installation d'une commission régionale de sécurité.

Les socialistes — à l'heure où M. Monory répondait étourdiment à une question écrite de Jacques-Antoine Gau (juin 1977) : « Les travaux ne sont pas commencés, nous en sommes au stade de l'enquête » — demandent que l'on arrête le tout, que l'on reprenne le dossier à la base, affirment qu'ils procéderont ainsi s'ils ont la responsabilité du pouvoir en mars 1978, disent encore qu'ils arrêteront définitivement les travaux si des investigations objectives faisaient apparaître qu'il y a péril pour l'humanité.

Voilà les réflexions qui ont nourri le débat de Courtenay ; mais, dans le même temps, nous avons affirmé que le déficit énergétique de la France était une réalité, que nous étions partisans d'une autre croissance, d'une lutte acharnée contre les gaspillages, que la gauche devait assurer le plein-emploi, le développement de notre économie, une autre redistribution des revenus et qu'il serait mensonger (et irresponsable) d'affirmer que la France pouvait se passer avant longtemps de tout recours au nucléaire.

Le lendemain, ce fut la marche. Les socialistes n'y participaient pas. Les élus et quelques militants étaient à Courtenay, prêts à intervenir.

Les écologistes organisaient leur première manifestation. La « coordination des comités Malville » s'en est trop remise à l'improvisation. La présence d'une grosse poignée de « violents » n'aurait jamais dû être acceptée. Les organisations syndicales ont appris depuis dix ans à purger leurs cortèges des éléments douteux. Les écologistes n'ont pas su le faire, et la marche pacifique, malgré la volonté des organisateurs, a conduit à des affrontements.

Le pouvoir a tendu un piège

Le pouvoir, qui n'attendait que cela, avait confié les opérations de maintien de l'ordre à un fonctionnaire zélé et excessif.

Le pouvoir avait dédaigné de répondre à l'offre d'un contact que lui avait proposé de maintenir tout au long du 31 juillet la « coordination des comités Malville », et qui aurait sans doute permis d'éviter le pire.

Les « violents » se sont relayés trois heures durant face à une armée de policiers très bien — trop bien — équipés, et le front n'a guère bougé pendant tout ce temps, les forces de l'ordre tenant la route et le village de Faverges, les assaillants (150, 200 ?) occupant le fond d'un vallon, les 30 000 manifestants pacifiques se tenant 300 mètres en retrait sur une colline. Lorsque les forces de l'ordre ont chargé, tout le monde a été confondu dans la même charge et a subi la même répression.

L'autorité administrative a été absente de bout en bout du théâtre des opérations. Il y a eu un survol du préfet en hélicoptère et quarante-huit heures de déclarations depuis la sous-préfecture de La Tour du Pin, dans lesquelles se retrouvait tout à la fois l'esprit de Tartarin et de Dupont Lajoie.

Les arrestations se sont produites plusieurs heures après les événements qui firent un mort et de très nombreux blessés, et à plusieurs kilomètres de distance.

Les condamnations intervinrent sans emporter la conviction des personnes après vingt-cinq heures de débat devant le tribunal correctionnel de Bourgoin-Jallieu, jugeant à la fois selon la procédure du flagrant délit et de la loi anti-casseurs.

En gros, la cour d'appel de Grenoble confirmait les sentences.

Aujourd'hui, la Cour de cassation est saisie d'un dossier qui fera date, tant les points d'étonnement et d'interrogation abondent.

A l'heure actuelle, les travaux se poursuivent sur le chantier (dont M. Monory ignorait l'existence en juillet), comme ils débuteront ou se poursuivront ailleurs.

(Suite en page 31)

Diffusion N.m.p.p. Commission paritaire n° 52 325